



Association PARI

Présentation de l'Espace de Vie Sociale (E.V.S)

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
FICHE DE PRESENTATION DU CENTRE	5
I. PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	6
1. LE TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CENTRE	6
2. GEOGRAPHIE, HISTOIRE, ECONOMIE	6
2.1. Le territoire physique	6
2.2. Quelques mots d'histoire	7
2.3. L'habitat	7
2.4. L'activité économique	8
2.5. Perspectives et projets	8
3. LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC STATISTIQUE	10
3.1. La population, écosystème en évolution constante	10
4. LA DEMARCHE DE DIAGNOSTIC INTERNE ET PARTENARIAL	12
4.1. Les services publics : services administratifs et sociaux, établissements scolaires (avec services périscolaires)	12
4.2. Les équipements et services petite enfance et enfance/jeunesse	13
4.3. Les équipements et activités culturels et sportifs	13
4.4. Les partenariats (existants et potentiels)	13
5. PISTES DE TRAVAIL	13
5.1. Copil Projet social	13
5.1. NPRU, croisement des démarches participatives et citoyennes	14
II. DEUXIEME PARTIE : ÉVALUATION / BILAN DU PROJET « ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION » ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE	16
6. RAPPEL DES AXES, OBJECTIFS ET ACTIONS INSCRITS AU CONTRAT DE PROJET	16
7. ÉVALUATION DES PROJETS EN TERMES D'EFFETS ET IMPACTS	17
8. BILAN AU REGARD DES MISSIONS ET CRITERES D'AGREMENT (ANALYSE ET COMMENTAIRES)	19
8.1. L'Espace de Vie Sociale :	19
8.2. L'Espace de Vie Sociale :	20
8.2.1. Les tranches d'âges	20
8.2.2. Inter génération et mixité sociale :	21
8.2.3. Rappel des types de fragilités repérés sur le territoire	21
8.2.4. Moyens mis en œuvre pour toucher les publics fragilisés	21
8.3. Caractéristiques des publics fragilisés touchés par le centre	22
8.3.1. Réponses apportées aux besoins des publics fragilisés	22
8.3.2. L'organisation de la participation	23
8.4. Regard sur la participation	24
8.5. Concertation et la coordination avec les professionnels	24
8.5.1. Situation du partenariat	24
8.5.2. Rôle joué par le centre en matière d'animation du partenariat local	25
III. TROISEME PARTIE : ÉVALUATION / BILAN DU PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	26
9. RAPPEL DES AXES, OBJECTIFS ET ACTIONS INSCRITS AU CONTRAT DE PROJET	26
10. ÉVALUATION DES PROJETS EN TERMES D'EFFETS ET IMPACTS	27
10.1. ACTIONS INTERNES DE L'ANNEE 2022-2023	30

10.1.1. « Aide aux devoirs – public allophone » :	30
10.1.2. Cours de langue :	30
10.1.3. Atelier de préparation au Diplôme Approfondi en Langue Française (DALF) :	31
10.2. PARTENARIATS EXTERNES.....	31
10.2.1. Le dispositif OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants) :	31
10.2.2. Le projet Appui en Langue Française (ALF)	31
11. BILAN AU REGARD DES MISSIONS ET CRITERES D'AGREMENT (ANALYSE ET COMMENTAIRES)	32
11.1. L'accueil.....	32
11.1.1. Temps et lieux d'accueil	32
11.1.2. Profil des familles	33
11.2. Les besoins et demandes des familles	34
11.2.1. Comment s'organisent la remontée des demandes et le repérage des besoins des familles ?	34
11.2.2. Besoins et demandes exprimés par les familles, problématiques repérées	34
11.2.3. Réponses apportées	34
11.3. La coordination des actions, les partenariats	35
11.4. La participation des familles	39
11.4.1. L'organisation de la participation	39
11.4.2. Regard sur la participation :	39
11.5. Les liens entre parents et enfants	39
11.5.1. Épanouissement des parents et des enfants :	39
11.5.2. Renforcement de la cohésion intra-familiale :	40
11.6. Les liens entre familles	40
11.7. Les liens familles/institutions	40
12. PISTES DE TRAVAIL	41
IV. QUATRIEME PARTIE - LES RESSOURCES INTERNES DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE	43
13. LES RESSOURCES HUMAINES	43
13.1. Les salariés.....	43
13.2. Organigramme	45
13.3. Les bénévoles	46
14. LES MODALITES DE PILOTAGE DU PROJET	47
14.1. Le fonctionnement des instances	47
14.2. Le rôle du/de la président(e) et du/de la directeur(trice).....	48
15. LA DIMENSION ECONOMIQUE	49
15.1. Zoom sur le budget N-1	49
15.2. Évolution du budget au cours des 3 dernières années	50
15.3. Evolution prévisionnelle pour les 4 ans à venir.....	51
16. LES MOYENS MATERIELS ET LOGISTIQUES	55
16.1. Moyens matériels et logistiques dont dispose le centre	55
16.2. Perspectives de développement.....	55
V. CINQUIEME PARTIE - LE NOUVEAU PROJET	56
17. LA DEMARCHE D'ELABORATION DU PROJET	56
17.1. Tableau de présentation de la démarche	56
17.2. Regard / remarques sur la démarche d'élaboration du projet, a posteriori.....	57
18. LES PROBLEMATIQUES ET PRIORITES RETENUES POUR LE PROJET	57
19. PROJET « ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION » (AXES, PROBLEMATIQUES, OBJECTIFS ET ACTIONS, INDICATEURS D'EVALUATION)	59.
20. PROJET « FAMILLES » (AXES, PROBLEMATIQUES, OBJECTIFS ET ACTIONS, INDICATEURS D'EVALUATION)	61

PRÉAMBULE

L'ASSOCIATION PARI, CRÉÉE EN 1981 ET INSTALLÉE AU 5 AVENUE DE BOURGOGNE À BESANÇON :

L'association coordonne une action transversale des professionnels et des bénévoles dont les valeurs partagées s'inscrivent dans la lutte contre l'exclusion. Elle développe des modalités d'intervention dans le but de remédier aux inégalités d'origine sociale, migratoire, sanitaire et social (en lien avec les services dédiés).

Les enfants et leurs parents bénéficient d'un accompagnement à la scolarité construit sur le socle des valeurs humanistes, républicaines et laïques.

Le projet se définit en 3 axes : Accompagnement à la scolarité, à la culture, au sport pour les enfants ; Accompagnement à l'acquisition de la langue Française et organisation du processus d'identification aux valeurs et à la culture Républicaine pour les adultes ; Soutien à la parentalité (Insertion professionnelle et culturelle, Écoute, Construction d'outils de médiation familiale).

En 2018, Pari a reçu l'agrément Espace de Vie Sociale, délivré par la CAF du DOUBS à date d'effet du 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 2 ans, renouvelé en 2020 jusqu'en 2023.

La réécriture de l'Espace de Vie Sociale 2023-2026 sera élaborée en concertation avec le Centre Social Mandela et l'EVS miroir du Monde afin de mutualiser les moyens, de couvrir de nouveaux champs d'interventions peu investis

Nous souhaitons également investir les outils proposés par l'écoquartier, développer une offre EDD (Education au Développement Durable) en lien avec les Établissements labellisés E3D.

Notre ADN reste l'accompagnement scolaire ainsi nos modes d'interventions auront toujours en fil rouge, l'insertion réussie des enfants et des familles Planoisiennes.

FICHE DE PRESENTATION DU CENTRE

Nom du gestionnaire	Association PARI
Nom de la structure	EVS Époisses
Adresse du siège social	5 avenue de Bourgogne – 25000 Besançon
Type de gestion	Associative + Municipale <input type="checkbox"/> Intercommunale <input type="checkbox"/>
Responsable juridique Nom et fonction (maire, président-e...)	Philippe Sarrazin
Nom du/de la directeur(trice)	François Angiulli
Nom du/de la référent(e) famille	Sabah Abdouni

Date de création de l'équipement :

Agrément	Date du 1 ^{er} agrément	Période d'agrément en cours
Animation Globale et Coordination	01/2018	01/2020
Animation Collective Familles	01/2018	01/2020

Type d'adhésion	Nombre d'adhérents
Familles	231 familles inscrites
► Nb de personnes concernées	592 personnes concernées
Individus	592 individus au total
Nb total de personnes ¹	592 personnes au total
Associations	

¹ Nombres total de personnes = nombres de personnes au sein des familles + nombres d'individus

I. PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1. Le territoire d'intervention du centre

Territoire d'implantation du centre (Commune, quartier...) <i>Veillez préciser les noms</i>	Époisses-Champagne, Époisses-Bourgogne, Ile-de-France, Piémont, Diderot, Victor Hugo, Cassin, Lafayette, Saint-Laurent, Châteaufarine
Nb d'habitants du territoire d'implantation du centre	17 916

Par l'intermédiaire du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) et par le système d'adhésion famille, nous sommes en mesure d'intervenir sur l'ensemble du territoire planoisien, en adaptant notre accompagnement aux besoins de l'ensemble du système familial.

Il s'agit de développer une offre de prise en charge globale et de développer des logiques de parcours, des prestations diversifiées et des prestations spécialisées capables de croiser les compétences propres à chaque EVS, et centre social.

Pour les pouvoirs publics dans le cadre du contrat de ville, cette dynamique collaborative doit permettre de répondre à la diversité des besoins repérés.

2. Géographie, histoire, économie

2.1. Le territoire physique

Planoise est un quartier situé de Besançon, en France. Il est connu pour sa forte identité et sa culture souvent considérée comme unique.

Le quartier de Planoise est situé dans le secteur ouest de la ville et est principalement composé de grands ensembles construits dans les années 1960 et 1970. Il est le plus grand quartier d'habitat social de la ville et abrite environ 20 000 habitants.

Ce qui rend Planoise si spécial, c'est sa diversité culturelle. En effet, le quartier compte une population aux origines variées, principalement issues de pays africains et maghrébins. Cette diversité se reflète dans la vie quotidienne du quartier et dans les événements culturels qui y sont organisés, tels que des festivals, des expositions et des spectacles.

Sur le plan physique, Besançon Planoise est situé sur une colline, offrant ainsi une vue panoramique sur la ville. Le quartier est entouré par une nature verdoyante, avec plusieurs parcs et espaces verts. Il dispose également de nombreux équipements sportifs tels que des terrains de football, des courts de tennis et une piscine et une patinoire.

L'infrastructure de Besançon Planoise est bien développée. On y trouve notamment des écoles, deux collèges, deux lycées, des crèches, des commerces de proximité, des restaurants, des centres médicaux, une polyclinique et des pharmacies. Le quartier est également bien desservi par les transports en commun, avec plusieurs lignes de bus et de tramway qui permettent de rejoindre facilement le centre-ville et les autres quartiers de Besançon.

En ce qui concerne les voies d'accès, Besançon Planoise est traversé par plusieurs routes principales, notamment le Boulevard Salvador Allende et la Rue de Dôle. Ces axes routiers permettent de relier le quartier aux autres parties de la ville et de faciliter les déplacements des habitants.

2.2. Quelques mots d'histoire

L'histoire de la migration industrielle à Planoise remonte aux années 1960. À l'époque, Planoise était une petite commune rurale située à proximité de Besançon, dans la région de Franche-Comté, en France. L'industrie était peu présente dans la région et la majorité des habitants étaient des agriculteurs.

Cependant, avec les changements économiques et sociaux qui se sont produits au cours des décennies suivantes, la migration industrielle a commencé à se faire sentir à Planoise. De nombreuses entreprises ont commencé à s'implanter dans la région, attirées par sa position géographique stratégique et la disponibilité de terres à bas coût.

Les premières industries à s'installer à Planoise étaient principalement liées aux secteurs de la construction et de la fabrication. Des usines de production de matériaux de construction, telles que des briqueteries et des tuileries, ont vu le jour. Ces entreprises ont créé de nombreux emplois pour les habitants de Planoise, qui sont alors devenus ouvriers dans ces usines.

Cependant, cette migration industrielle n'a pas été sans conséquences. L'augmentation de la population et des activités industrielles a entraîné des problèmes environnementaux, tels que la pollution de l'air et de l'eau. De plus, certains habitants de Planoise ont souffert de la dégradation des conditions de vie, en raison des bruits et des nuisances causés par les usines.

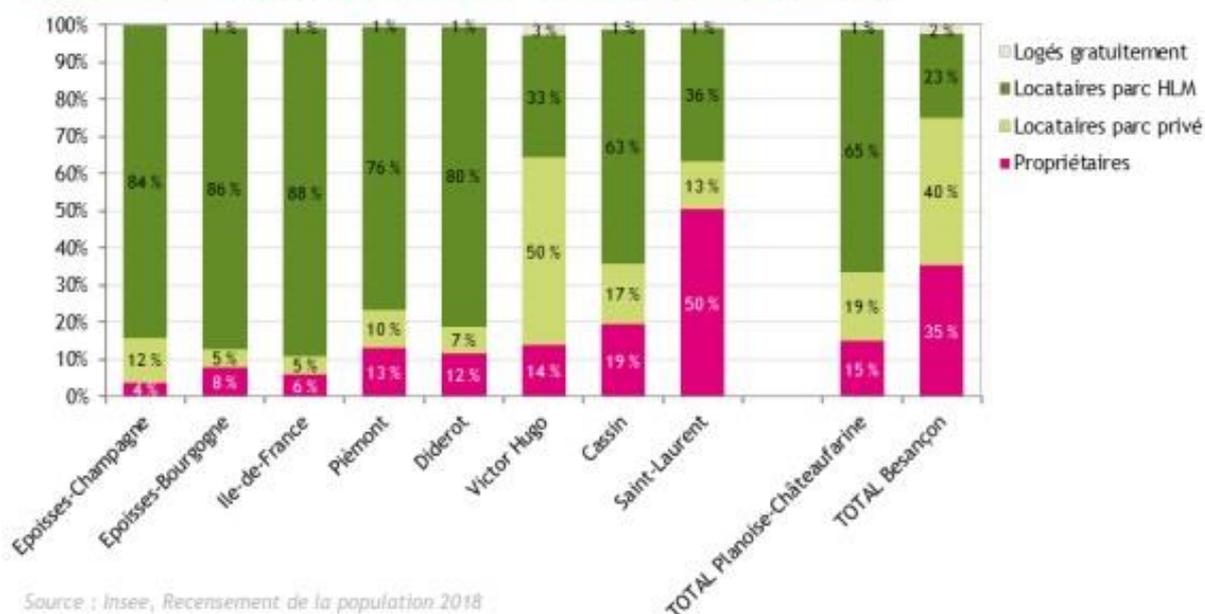
2.3. L'habitat

Le quartier s'est développé dans les années 1960 et 1970, à une époque où la politique de grands ensembles était en vogue en France. Planoise a été conçu comme un quartier moderne et novateur, avec une architecture audacieuse et des équipements collectifs. Malgré les difficultés rencontrées par le quartier au fil des années, cette identité des années 60 et 70 est encore bien présente à travers son architecture caractéristique.

Malgré les défis auxquels il fait face, Planoise reste un lieu vivant et dynamique, où différentes cultures et communautés coexistent et se rencontrent.

Habitat et cadre de vie

Résidences principales par statut d'occupation



2.4. L'activité économique

La migration industrielle à Planoise a également apporté des avantages importants. Elle a permis de créer de nombreux emplois et de dynamiser l'économie locale. De plus, les entreprises ont contribué à moderniser l'infrastructure de la région, en construisant des routes, des écoles et des logements pour les travailleurs.

Aujourd'hui, Planoise est devenue une zone industrielle prospère, avec de nombreuses entreprises offrant une grande variété d'emplois. Cependant, les autorités locales et les habitants doivent encore faire face aux défis liés à la migration industrielle, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie pour tous les résidents.

2.5. Perspectives et projets

Planoise est un quartier qui lutte pour se réinventer et se développer. Depuis quelques années, plusieurs initiatives ont été mises en place pour améliorer la qualité de vie dans le quartier, notamment par le biais de projets de rénovation urbaine.

« Ce programme de démolition d'immeubles s'inscrit dans un projet plus vaste de rénovation urbaine qui se déroulera sur une dizaine d'années (2019-2029) à Planoise.

Certains immeubles présentaient des dysfonctionnements techniques difficiles (et onéreux) à résoudre ou n'étaient plus adaptés aux demandes et à la composition des ménages. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de démolitions ont été prévues.

Bien entendu, ce projet ne peut se résumer à ces déconstructions. Il s'agit au contraire de mener une intervention globale, de longue haleine, complexe, coûteuse qui permettra de proposer de nouveaux espaces publics, de nouvelles rues, de nouveaux services, de nouveaux commerces.

Dans le même temps, l'objectif est de travailler sur les questions d'éducation, d'accès à la culture et au numérique, de tranquillité publique...

En transformant le quartier en profondeur, la vie quotidienne des planoisiens sera améliorée, l'image du quartier modifiée afin de redonner à Planoise la réputation, perdue au fil des ans, d'un quartier « où il fait bon vivre », « où il fait bon venir »².

² Nombres total de personnes = nombres de personnes au sein des familles + nomSbres d'individus

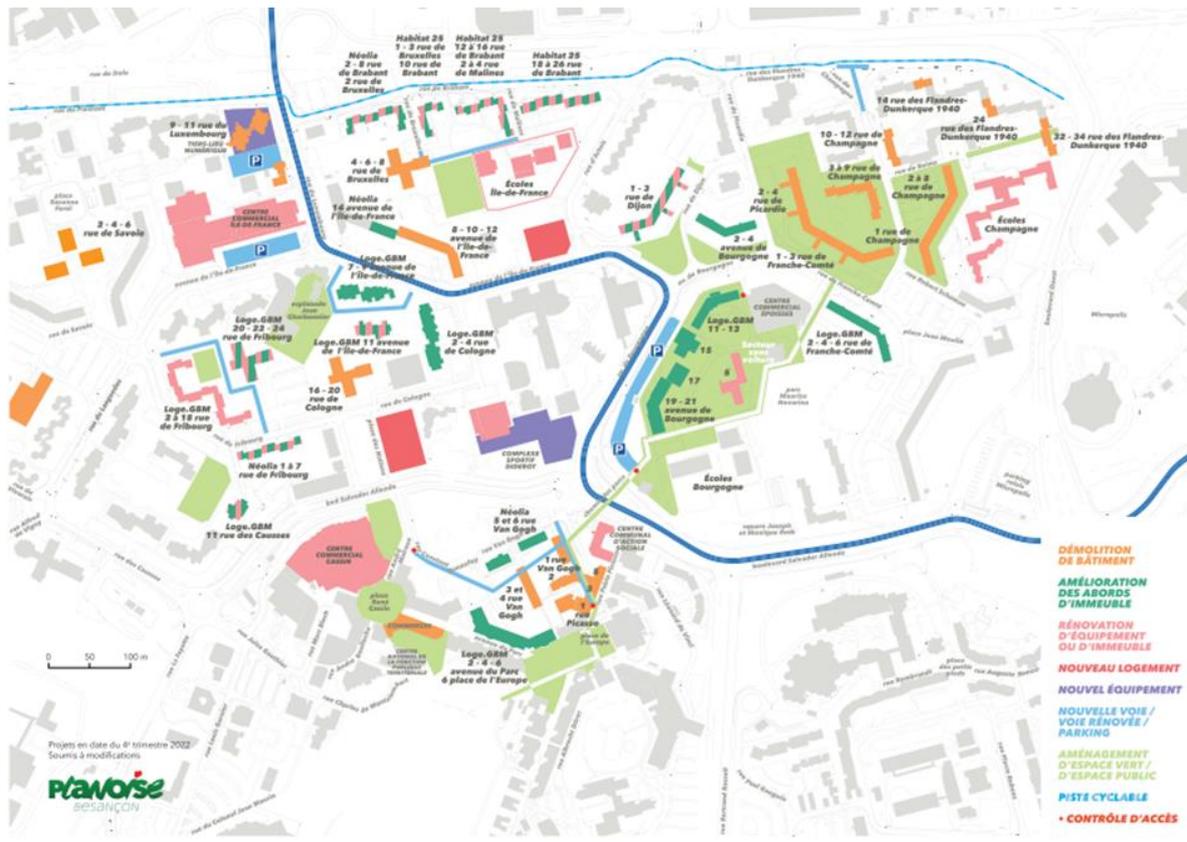


Fig. : Plan du projet décennal de rénovation urbaine

De nombreuses associations ont fait émerger de cette dynamique des projets d'innovation, intégrant les nouvelles technologies, ou les questions autour de la définition d'une nouvelle culture urbaine et sociétale, comme :

La Fabrique Numérique, France Active (projet d'agriculture urbaine), le projet de café associatif de Miroir du Monde.

Synthèse des données « Géographie, histoire, économie ».

Le quartier de Planoise présente plusieurs spécificités.

Diversité sociale et culturelle : Planoise accueille une population diverse en termes d'origines sociales et culturelles. Cette diversité crée un environnement multiculturel riche et favorise les échanges interculturels.

Équipements et infrastructures : Planoise dispose de nombreux équipements et infrastructures tels que des écoles, des centres de santé, des commerces et des espaces publics. Cela contribue à améliorer la qualité de vie des habitants du quartier.

Espaces verts : Planoise possède plusieurs espaces verts et parcs, tels que le Parc Urbain. Ces espaces offrent aux habitants des endroits pour se détendre, se promener et pratiquer des activités de plein air.

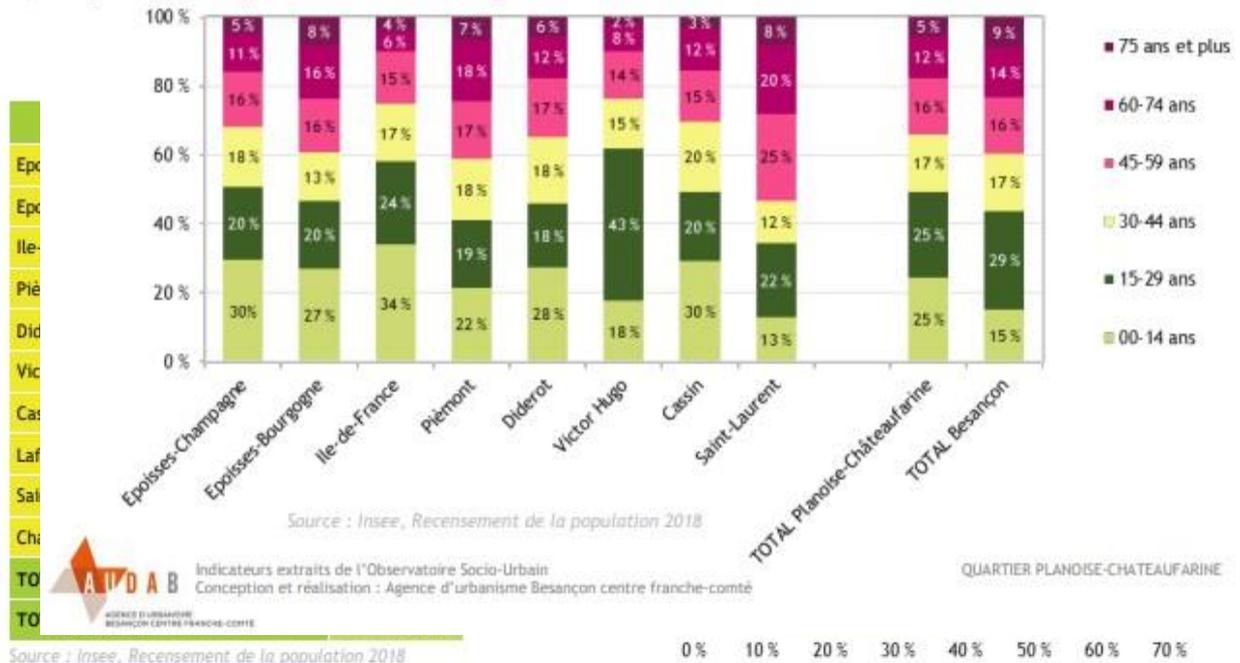
Cependant, Planoise présente également quelques points faibles :

Sécurité : Le quartier de Planoise est souvent perçu comme un quartier où la sécurité pose un problème, en particulier dans certains secteurs sensibles. Des efforts sont nécessaires pour mettre en place des mesures de prévention.

Isolement géographique : Planoise est situé à l'écart du centre-ville de Besançon, ce qui peut parfois créer un sentiment d'isolement chez les habitants.

Stigmatisation : Planoise souffre d'une certaine stigmatisation de la part des habitants de Besançon. Cette stigmatisation peut renforcer les préjugés et rendre plus difficile l'intégration sociale et professionnelle des habitants de Planoise.

N_i Population par classes d'âges



Source : Insee, Recensement de la population 2018

Ménage : ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

3. La démarche de diagnostic statistique

L'association intervient historiquement auprès des enfants et adolescents dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

La philosophie d'intervention est de partir de l'enfant et de ses besoins en matière d'acquisition des savoirs vivre, savoirs faire, et savoirs être pour remonter vers un diagnostic global favorisant l'inclusion de l'ensemble de groupe familial.

3.1. La population, écosystème en évolution constante

« La population de Planoise-Châteaufarine a connu une croissance démographique de +1,6% entre 2013 et 2018, soit +280 habitants. Le profil très familial du quartier s'est renforcé selon les derniers chiffres des recensements.

Les ménages composés d'une seule personne sont également très présents dans les Iris Victor Hugo, Cassin et Piémont avec des proportions supérieures ou très proches de la moyenne bisontine (66%, 55% et 54% contre 54% pour Besançon).

Les professions qualifiées sont peu représentées dans le quartier (4% contre 12% en moyenne à Besançon). A l'inverse, les ouvriers et employés sont nombreux (39% contre 28% pour Besançon). Les Iris Ile-de-France et Epoisses-Champagne concentrent ces classes populaires en affichant une part cumulée d'environ 48%. L'Iris Saint-Laurent se démarque du reste du quartier par la présence

importante de propriétaires d'une part (50%) et de cadres (12%). Les indicateurs de précarité continuent de s'intensifier dans le quartier.

Les revenus disponibles médians sont tous inférieurs au revenu médian de la ville de Besançon, excepté pour l'Iris Saint-Laurent (21 130 euros). Les taux d'emploi sont les plus bas de la ville de Besançon.

Ainsi, les taux de pauvreté dépassent 50% dans de nombreux Iris du quartier. En 2020, les ménages à bas revenus sont deux fois plus nombreux qu'en moyenne à Besançon (38,7% contre 20,1%). »³

Statistiques sur la population



Statistiques sur la population⁴

L'accompagnement des familles à sortir de la précarité économique est une priorité de l'EVS. Elle permet également une identification positive pour les enfants et donne du sens à la démarche de développement de compétences professionnelles portée par le système scolaire :

Demands d'emploi en fin de mois

	Nombre de DEFM (cat A,B,C)	Nombre de DEFM (cat A)	Poids dans la ville	
			en nombre de DEFM	en nombre d'actifs
Epoisses-Champagne	259	177	2,4 %	1,1 %
Epoisses-Bourgogne	233	163	2,2 %	1,0 %
Ile-de-France	349	246	3,4 %	1,4 %
Piémont	516	379	5,2 %	2,2 %
Diderot	420	294	4,0 %	1,8 %
Victor Hugo	232	154	2,1 %	1,3 %
Cassin	362	256	3,5 %	1,7 %
Saint-Laurent	164	97	1,3 %	1,4 %
TOTAL Planoise-Chateaufarine	2 642	1 838	25,1 %	12,5 %
Quartier prioritaire Planoise	2 541	1 867	///	///
TOTAL Besançon	11 803	7 315	///	///

Source : Insee - Pôle Emploi-Dares, STMF au 31/12/2020

Demandeur d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) : les personnes inscrites à pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

- Catégorie A : demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité et tenus d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie B : personnes ayant travaillé moins de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.
- Catégorie C : personnes ayant travaillé plus de 78 heures au cours du dernier mois et tenues d'être en recherche active d'emploi.

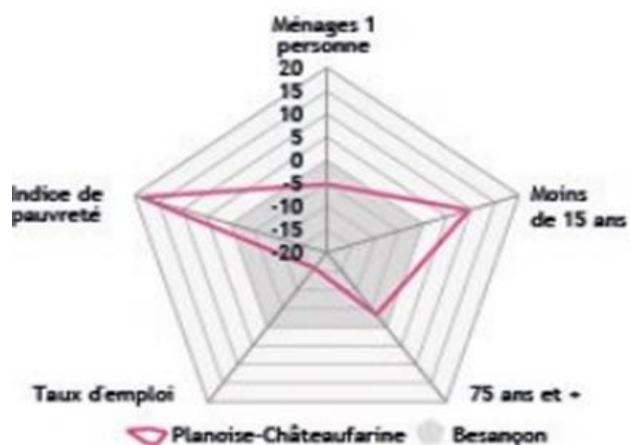
Selon les données de la Caisse d'allocations familiales (CAF) en 2021, il y avait environ 5 500 bénéficiaires des minima sociaux sur le quartier de Planoise. Ces données comprennent :

³ Ressource ABS CCAS Besançon 2021

⁴ Ressources bien-dans-ma-ville.fr

Revenu de Solidarité Active, Allocation aux Adultes Handicapés, Minimum Vieillesse et Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation pour Demandeur d'Asile, Allocation Supplémentaire d'Invalidité, Revenu de Solidarité, Allocation Veuvage, Allocation Temporaire d'Attente, Allocation des Travailleurs Indépendants, Allocation Équivalent Retraite de Remplacement.

Le quartier comparé à Besançon



Source : CAF 2020 et Insee, Recensement de la population 2018

PRECISION : Pour chaque indicateur, le graphique représente les écarts mesurés (en points) en comparant les résultats du quartier à celui de Besançon. Il met en avant les écarts à la moyenne.

Au vu de ce schéma, il apparaît clairement qu'à comparaison des autres secteurs de Besançon, il est nécessaire de répondre à cette double mission de travail intensif auprès de la jeunesse, et de lutte contre la précarité et la pauvreté, en développant une action renforçant l'employabilité des travailleurs de demain et en accompagnant à l'employabilité les travailleurs d'aujourd'hui.

4. La démarche de diagnostic interne et partenarial

En plus de la démarche de diagnostic présenté ci-dessus, nous nous sommes basés sur nos données internes, une veille juridique et administrative, des observations et des mesures sur le terrain.

Nous avons également organisé la participation des familles de façon formelle⁵ et informelle⁶, mobilisé les acteurs locaux (voir recensement ci-dessous), tels que les associations autour de thème comme la santé, l'accès au sport et aux loisirs, à la culture. Nous avons également traité de la mobilisation des moyens par l'organisation d'une offre transversale et complémentaire⁷.

Nous avons également rencontré les entreprises comme « La Poste » et Kéolis pour croiser politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) et besoin en matière de recrutement et de développement de compétences.

4.1. Les services publics : services administratifs et sociaux, établissements scolaires (avec services périscolaires)

- Les établissements scolaires
- Les établissements périscolaires
- La Maison de quartier de Planoise – Centre Social Mandela
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- Le Centre Médico-Social (CMS)

⁵ Enquêtes de satisfaction, enquêtes FLASH

⁶ Entretiens individuels, entretiens collectifs

⁷ Nous nous sommes réunis trois fois avec les directeurs de centre social et des E.V.S

- Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMEA)
- France Service
- Institut Régional du Travail Social (IRTS)
- Trajectoire formation
- Unis-Cité
- CADA, CPH
- France Service

4.2. Les équipements et services petite enfance et enfance/jeunesse

Les établissements scolaires, Le Réseau d'Éducation Prioritaire (REP+), L'Association Française des Étudiants pour la Ville (AFEV), Les Éducateurs de Prévention (ADDSEA), L'INSPE, La Maison de l'Ado, L'Antenne Petite Enfance, La Cité Éducative, la Mission locale, PRE, La Ligue de l'Enseignement, l'Espace Parent Enfants, Halte-garderie, Crèches...

4.3. Les équipements et activités culturels et sportifs

La Scène Nationale « Les 2 Scènes », Le CDN, Les Musées de Besançon, Le Pôle Courbet, Juste Ici, La Rhodia, L'Orchestre de Franche-Comté, Le Conseil Citoyen de Planoise, Miroirs du Monde, La Ligue de l'Enseignement, L'Espace Sportif de Planoise et les clubs de sport (karaté, boxe...), La Fondation Léo Lagrange, L'UDAF, L'ESN, RECIDDEV, L'Association « Les Rois et la Petite Reine », L'Association des Autistes de Besançon, Le Carrefour d'Animation et d'Expression Musical (CAEM).

4.4. Les partenariats (existants et potentiels)

Préfecture, CAF, CGET, DRAC, Ville de Besançon, CAGB Besançon Métropole, Le Conseil Départemental du Doubs, Le Conseil Régional de Franche-Comté-Bourgogne, La Poste, Les Mécènes, Kéolis, Serious Road Trip.

Synthèse des données « Services, activités, dispositifs »

Le quartier est caractérisé par un taux de chômage élevé et une importante précarité économique. De nombreux habitants de Planoise vivent en situation de pauvreté et sont confrontés à des difficultés d'accès à l'emploi, au logement et aux services publics de base.

Face à ces inégalités, des initiatives de lutte contre la précarité et l'exclusion ont été mises en place, telles que des programmes d'insertion professionnelle, des actions de soutien aux familles en difficulté et des projets de rénovation urbaine visant à améliorer les conditions de vie dans le quartier.

5. Pistes de travail

5.1. Copil Projet social

Nous avons organisé un Comité de Pilotage (COPIL) « Projet Social » intégrant les acteurs suivants afin de réaliser un diagnostic partagé :

Responsable CMS, Responsable CCAS, Directeur de la maison de Quartier, Conseillère Technique CAF, Chargé de mission pour le Quartier Planoise - Grand Besançon, Président La Ligue de l'Enseignement 25, Président PARI, Directeur PARI.

Déroulé des échanges :

Les différents représentants institutionnels et associatifs se sont saisis de la démarche. Ils ont fait des propositions concernant les groupes de travail.

Ils ont eu par exemple l'idée de travailler sur le groupe accès au droit sur la question de la santé. Ils ont pu également projeter leur propre projet et penser les partenariats à mettre en place avec PARI.

Tous s'accordent à dire la nécessité de coopérer et d'inclure nos projets au sein de ceux portés par les partenaires (une collaboration accrue devrait voir le jour avec la Maison de Quartier).

Pour la CAF, il est nécessaire de pleinement intégrer les missions et l'identité EVS afin de bien délimiter les missions et le cadre d'intervention de PARI, qui doit se projeter au-delà de l'accompagnement aux devoirs

D'autres questions ont été abordées comme le soutien du CMS dans l'accompagnement de familles mahoraises bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

La coopération avec le CCAS et la Ligue de l'Enseignement sur le dispositif "Fracture Numérique", la structuration du Français Langue Étrangère (FLE), le soutien de la Ligue de l'Enseignement en matière d'ingénierie d'animation, la structuration de la démarche projet pour les groupes primaires, collèges, lycées chaque début d'année scolaire, le partenariat avec L'espace Parents-Enfants etc.⁸

Ce diagnostic partagé a permis de mobiliser les différents intervenants en les rendant acteurs du changement et en favorisant une prise de conscience collective des enjeux et des potentiels du territoire.

Le résultat du diagnostic a également servi à l'évaluation des actions menées durant le dernier agrément. Elles ont permis de définir des objectifs de changement, des plans d'action, des projets de développement ou d'aménagement de l'offre. Cela a rendu possible une réponse aux objectifs de territoire et l'apport d'innovation en intégrant les politiques publiques en cours (notamment celle relevant de la désinstitutionnalisation).

5.1. NPRU, croisement des démarches participatives et citoyennes

Enfin, une autre évolution du contexte social de Planoise est l'implication croissante des habitants dans la vie du quartier notamment en lien avec les améliorations initiées par le PRU (Plan de Rénovation Urbain).

Dans les faits, l'association participe à mobiliser les résidents à travers le réseau « Porte-Voix », afin d'être un intermédiaire entre la population et la ville, ce qui permettrait de résoudre les problèmes locaux en participant avec d'autres structures, notamment les Collectifs Citoyens, à construire une démarche participative pour la prise de décisions concernant leur quartier.

En conclusion, le contexte social de Planoise a connu des transformations marquées en termes de diversité culturelle, d'inégalités socio-économiques et d'implication citoyenne. Malgré les défis auxquels le quartier est confronté, des initiatives positives ont été mises en place pour favoriser l'intégration, lutter contre la précarité et renforcer la participation des habitants à la vie sociale de Planoise.

Le quartier change, les enjeux changent, il est nécessaire de redonner à l'agora son vrai visage : un lieu d'élaboration où s'ouvre une dialectique démocratique autour des enjeux sociétaux et environnementaux.

La réponse de l'Éducation Populaire et des associations de quartier sous le contrôle des tutelles, et notamment de la CAF :

- Penser logique de parcours entre les différents opérateurs
- Repenser les typologies (FLE, CLAS, Action Sociale) d'intervention par territoire
- Répondre aux politiques publiques de désinstitutionnalisation

⁸ COPIL Projet Social EVS PARI, Lundi 3 avril 2023, Association PARI

- Renforcer le partenariat avec le médico-social, et le judiciaire
- Développer une offre pour les aidants familiaux
- Organiser une participation active des adhérents (sous la forme d'un Conseil Social des Adhérents)
- Définir un projet santé
- La construction d'une offre RSE
- Décliner une pédagogie EDD

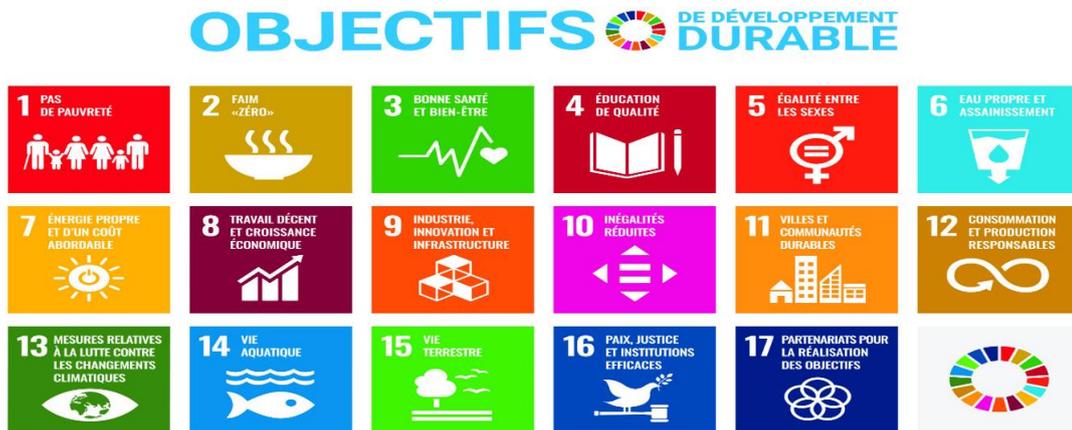


Fig. : Focus - Education au Développement Durable

II. DEUXIEME PARTIE : ÉVALUATION / BILAN DU PROJET « ANIMATION GLOBALE ET COORDINATION » ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE

6. Rappel des axes, objectifs et actions inscrits au contrat de projet

Préciser les axes du contrat projet échu ainsi que les objectifs opérationnels et les actions rattachées.

AXE 1 Une permanence quotidienne et une prise en charge individualisée	Objectif opérationnel 1.1 : Ouverture tous les jours et offre pour tous niveaux	Fiche action 111 : Écrire un projet accueil Lycéen
		Fiche action 112 : Écrire un projet accueil primaire, collégien
	Objectif opérationnel 1.2 : Contribuer à l'identification des besoins spécifiques des jeunes nécessitant un accompagnement scolaire individualisé	Fiche action 121 : Repérage des besoins en accompagnement scolaire individualisé à domicile
		Fiche action 122 : Repérage des besoins en accompagnement scolaire individualisé à PARI
	Objectif opérationnel 1.3 : Rechercher des parrains/marraines pour les enfants en difficulté dans le cadre du dispositif « parrainage de proximité ».	Fiche action 1.3.1 : Identifier les bénévoles volontaires
		Fiche action 1.3.2 : Obtenir l'adhésion des parents
AXE 2 Orientation et aide à l'insertion	Objectif opérationnel 2.1 : Développer le partenariat avec le monde économique	Fiche action 2.1.1 : Établir un carnet d'adresses des entreprises susceptibles d'accueillir des élèves en journée d'observation, en stage, en alternance et/ou en emploi d'été
		Fiche action 2.1.2 : Évaluer les besoins et compétences recherchés par les entreprises du territoire
	Objectif opérationnel 2.2 : Faciliter l'entrée dans l'emploi	Fiche action 2.2.1 : Aider les demandeurs à trouver des stages et des emplois d'été
		Fiche action 2.2.2 : Appuyer dans leurs candidatures (relecture de leur CV et lettre de motivation, préparation aux entretiens, caution de PARI)
	Objectif opérationnel 2.3 : Évaluer les besoins et l'offre de formation	Fiche action 2.3.1 : Organiser des visites d'entreprises, des rencontres de professionnels
		Fiche action 2.3.2 : Faire intervenir des structures de formation, des témoignages et des présentations des opportunités et des métiers.

AXE 3 Ouverture culturelle et continuum éducatif	Objectif opérationnel 3.1 : Construire pour chaque enfant, un continuum éducatif	Fiche action 3.1.1 : Organiser le soutien familial
		Fiche action 3.1.2 : Organiser les partenaires Éducation Nationale et la Cité Éducative
	Objectif opérationnel 3.2 : Développer une offre sportive	Fiche action 3.2.1 : Identifier les partenaires
		Fiche action 3.2.2 : Organiser les partenariats par niveau
	Objectif opérationnel 3.3 : Développer une offre culturelle	Fiche action 3.3.1 : Identifier les partenaires
		Fiche action 3.3.2 : Organiser les partenariats par niveau

7. Évaluation des projets en termes d'effets et impacts

AXE 1 :

Objectif global :						
Niveau de réalisation	Non atteint		Partiellement atteint	X	Atteint	
Critères d'évaluation : <p>Analyse et commentaires : Concernant l'axe de développement d'une permanence quotidienne et d'une prise en charge individualisée, les objectifs sont majoritairement atteints, même s'il reste des marges de progression sur lesquelles travailler.</p> <p>Les projets ne sont pas encore écrits mais il existe une culture de travail orale à formaliser intégrant des savoirs tacites et explicites : Ouverture quotidienne de l'association, croisement avec calendrier scolaire, l'animation socio-éducative, les animations d'actions d'accès à la citoyenneté, la prévention de la santé. Elles sont en cours d'écriture et feront le contenu des projets écrits pour les niveaux primaires, collèges et lycées.</p> <p>Dans le cadre de ses missions, l'association contribue à un accompagnement spécifique.</p> <p>Un manque de ressources humaines (salariés ou bénévoles) nous empêche souvent de mettre en place des mentorats au sein même de la structure. Par ailleurs, l'association est reconnue comme organisme prescripteur par l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV). Nous orientons donc les jeunes auprès des partenaires, après concertation avec les parents, lorsque les besoins se font ressentir. Au quotidien, nous sommes amenés à repérer les besoins spécifiques de certains jeunes et nous mettons en place, via des réunions de suivi notamment, en lien avec les bénévoles ou les partenaires extérieurs (Éducation Nationale, PRE...), un accompagnement adapté. C'est, par exemple, le cas pour un jeune en situation de handicap que nous accueillons cette année et qui bénéficie d'un accompagnement individualisé.</p>						

AXE 2 :

Objectif global :

Niveau de réalisation	Non atteint		Partiellement atteint	X	Atteint	
------------------------------	-------------	--	-----------------------	---	---------	--

Analyse et commentaires :

Nous avons réussi à atteindre une partie de nos objectifs dans ce domaine mais il nous reste des points à améliorer.

Afin de faciliter l'accès aux jobs d'été, première expérience professionnelle essentielle, l'association met en place des ateliers CV et lettres de motivation plusieurs fois par an. Cela offre aux jeunes la possibilité de trouver un job d'été au travers des partenariats développés avec le Centre Hospitalier Régional Universitaire, la Ville de Besançon et Kéolis. Une vingtaine de jeunes a ainsi pu obtenir un job d'été entre 2021 et 2023. De plus, un accompagnement au quotidien pour la recherche de stage est assuré par les salariés et les bénévoles.

Des visites de Centres de Formation ou des rencontres avec des professionnels ont eu lieu avec des thématiques proposées par les jeunes comme dans le domaine du droit. Cela a donné lieu à des rencontres avec un juge ou des visites du tribunal. Une permanence d'une salariée de Pôle Emploi, en lien avec la Cité Éducative, a été mise en place au sein de la structure pour répondre aux questionnements des jeunes concernant leur orientation. Nous manquons certainement de continuité dans ces actions car le poste réservé au lien avec le monde professionnel a été peu à peu transformé pour répondre à l'augmentation du nombre de collégiens à l'association.

AXE 3 :

Objectif global :

Niveau de réalisation	Non atteint		Partiellement atteint		Atteint	X
------------------------------	-------------	--	-----------------------	--	---------	---

Analyse et commentaires :

L'accompagnement des enfants et des familles se fait en lien avec d'autres structures et notamment l'Éducation Nationale avec qui nous entretenons des liens tout au long de l'année. Nous sommes, entre autres, amenés à faire de la médiation (envoi des listes de nos adhérents, temps de partage lors des conseils de classe, participation à des réunions avec les parents et l'établissement...).

Concernant l'ouverture culturelle, nous mobilisons de nombreux acteurs du territoire tels que les Musées de la ville de Besançon, le Serious Road Trip (activités circassiennes), la Ligue de l'Enseignement pour les ateliers du mercredi matin, avec les adhérents du primaire notamment. Nous proposons des sorties culturelles régulières ou des ateliers à tous nos publics afin de faire découvrir aux jeunes et aux familles les ressources présentes sur le quartier : Les 2 Scènes, la Maison de Quartier Nelson Mandela, le Fab Lab, les Ateliers de Quartier Julienne Javel... et en dehors : musée des Beaux-arts, La Rhodia, etc. L'accompagnement des jeunes et des familles vers les lieux ressources est essentiel afin de favoriser l'autonomie.

Concernant l'offre sportive, nous sommes amenés à accompagner les familles dans les recherches éventuelles de club pour les enfants, dans les démarches d'inscription, voire à les accompagner dans la structure la première fois. Nous avons également mis en place, cette année, un partenariat avec l'UFOLEP, association membre de la Ligue de l'Enseignement, qui va proposer des activités sportives un mercredi sur deux. L'enjeu pour nous est d'identifier les jeunes ne pratiquant aucune activité culturelle ou sportive et de les orienter en priorité vers ces activités.

8. Bilan au regard des missions et critères d'agrément (analyse et commentaires)

8.1. L'Espace de Vie Sociale :

Un lieu d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles, des groupes et des associations

A. L'organisation de l'accueil

L'Espace de Vie Social est ouvert au public tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h, le mercredi fermeture à 17h30.

L'accueil des familles et des jeunes a été repensé en favorisant le « aller vers », la mise à disposition d'une salle d'accueil et de détente sur les créneaux d'aide aux devoirs.

Les jeunes ont commencé à s'approprier ce lieu, manifestant ainsi un besoin de créer du lien social entre eux. Cela montre leur souhait de partager des moments conviviaux et de détente avec leurs pairs. En réponse à ce constat dressé par les salariés et les bénévoles, un projet de « foyer de jeunes » a vu le jour. L'implication active des jeunes dans la réflexion et l'élaboration du projet est sollicitée.

Les familles investissent les lieux notamment sur les créneaux de l'aide aux devoirs en attendant leurs enfants. Les référentes familles profitent de leur présence pour aller vers elles et diffuser des informations relatives aux activités de l'association. Ces temps informels sont aussi l'occasion d'aborder des problématiques scolaires, familiales et sociales dans un esprit de confiance et de convivialité.

B. Le public

La structure accueille principalement ses adhérents, les familles et leurs enfants. Ils sont prioritairement originaires de Planoise. Cependant des publics non adhérents peuvent profiter des services des permanences d'aide aux démarches administratives ou de l'accompagnement sur la fracture numérique. Les permanences ont lieu deux fois par semaine les mardi et jeudi après-midi de 14h à 16h en complémentarité des permanences proposées par la Maison de Quartier Mandela. Les permanences représentent près de 300 demandes sur l'année, qui sont assurée par 3 salariés et 6 écrivains publics bénévoles.

Les passages sans rendez-vous représentent environ une quinzaine de personnes par jour du lundi au vendredi.

Les publics viennent principalement pour des raisons de langue, de méconnaissance des démarches ainsi que de la non-maîtrise des outils pour les démarches dématérialisées. La grande majorité de ces publics est d'origine étrangère.

Par manque de temps, il n'a pas été réalisé d'études statistiques sur le profil des personnes accueillies. Nous avons répertorié les démarches sur un document, il faudrait pouvoir prendre le temps d'exploiter ces données.

Concernant la fracture numérique, le référent multimédia a ouvert 2 créneaux par semaine pour un accompagnement en groupe ou individualisé. Nous devons élaborer un travail de réflexion sur la diffusion d'informations et la mobilisation des publics sur ce service qui n'est pas suffisamment investi. Toutefois, des demandes d'accompagnements ponctuelles sont traitées régulièrement (Demande de bourse, impôts, CV, lettres de motivation...)

La fréquentation de l'accueil et des activités est-elle en cohérence avec la typologie de la population du territoire et les publics ciblés dans le projet ?

Elles sont adaptées mais nous pouvons probablement améliorer ou développer certaines activités afin de favoriser l'inclusion des publics à spécificités (en situation de handicap, publics isolés...)

C. Les demandes et besoins du public

• Nature des demandes et suites apportées à ces demandes :

Le pôle social a acquis une certaine expérience et connaissance du territoire et de ses acteurs. L'implication et la participation aux diverses rencontres et formations proposées sur le territoire a musclé ce pôle qui est en mesure aujourd'hui d'accueillir, d'informer et d'orienter les publics vers les services concernés. De plus il participe à des travaux de réflexion sur la mise en place d'un outil interactif sur les services et spécificités proposées par les acteurs du territoire. A noter également la présence de deux travailleuses sociales formées dans l'accueil et l'accompagnement des publics (une conseillère en économie sociale et familiale et une médiatrice familiale). La nature des demandes des publics de l'Espace de Vie Sociale est très diversifiée :

- Dossiers d'inscriptions scolaires
- Dossiers d'inscriptions aux périscolaires
- Dossiers de demande de bourse
- Inscriptions aux activités sportives
- Écoute active, soutien moral et psychologique
- Dossiers CAF, CPAM, Préfecture, demande de logements, MDPH, pôle emploi, CV, Lettre de motivation, recherche emploi, centre des impôts...

• La fonction d'observatoire du territoire :

Quels sont les temps et les espaces d'échange, au sein du centre et à l'extérieur, pour évoquer et partager à propos des demandes du public ?

- Café d'info
- Café des parents
- Permanences écrivains publics
- Espace accueil dans le hall
- Réunion de services
- Rencontre avec des partenaires (ADDSEA, Mission locale, Maison de quartier...)
- Groupe accès aux droits (plus actif)
- Réunion participative (NPNRU, La Parole aux Habitants, Budget Participatif, partenaires sur des besoins spécifiques).

8.2. L'Espace de Vie Sociale :

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale

8.2.1. Les tranches d'âges

La proximité géographique de la crèche, de la halte-garderie, de l'Espace Parents Enfants (EPE) offre une continuité logique et appréciable d'offres de services en direction des publics de la petite enfance au public adulte. Il faut activer de vrais échanges partenariaux qui existent déjà mais qui sont à formaliser. Nous avons entrepris un travail de complémentarité de services avec l'Espace Parents Enfants sur nos publics communs (mutualisation des ateliers, des locaux et ressources humaines). Cette même démarche existe déjà et se développe avec d'autres partenaires (Miroirs du Monde, Maison de Quartier, ADDSEA...)

Ex : L'EPE accueille des familles avec des enfants de 0 à 6 ans, nous pourrions prendre le relais sur la fratrie de plus de 6 ans. Nous pouvons orienter nos familles avec des enfants de moins de 6 ans sur les activités des EPE.

8.2.2. Inter génération et mixité sociale :

Des liens intergénérationnels ont lieu avec nos bénévoles sur les diverses activités du CLAS, de l'ouverture culturelle, des sorties, atelier cuisine, ...

Une action avec le club photo de Planoise a eu lieu en 2022 et qui a fait l'objet d'une exposition. L'inter générationnalité et la mixité sociale existe de fait notamment en interne avec l'ensemble de nos bénévoles lors de l'aide aux devoirs ou activités ou ateliers proposés. Elle s'opère également lors des séjours familiaux organisés en partenariat avec les maisons de quartiers et centres sociaux de la ville.

La proximité du foyer d'hébergement, le public de Miroirs Du Monde, des publics du CCAS peuvent être sources d'actions intragénérationnelles avec nos jeunes également. Nous sommes en réflexion sur les actions à mener (activités manuelles, chants...)

L'Espace de Vie Sociale assure une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et développe des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

8.2.3. Rappel des types de fragilités repérés sur le territoire

- Monoparentalité
- Isolement
- Fragilité psychologique
- Méconnaissance des codes sociaux
- Barrières de la langue
- Barrières numériques
- Méconnaissance du système éducatif, administratif...

8.2.4. Moyens mis en œuvre pour toucher les publics fragilisés

- Permanence écrivains publics
- Accueil des demandes par les référentes familles
- Ouverture culturelle
- Accompagnement accès aux loisirs et vacances
- Permanences fracture numérique
- Projet « outils du CLAS »
- Cours de français
- Médiation avec les établissements scolaires
- Médiation avec différents services (CMS, UDAF, AFL, PRE, MDA, Pole emploi, Service d'Insertion Professionnelle, Protection de l'Enfance, clubs sportifs, centres de loisirs...)

• Actions et tarifs spécifiques :

Les activités proposées sont majoritairement gratuites. Les inscriptions à l'aide aux devoirs sont facturées à des tarifs raisonnables (de 15 à 30 euros pour l'année).

Une petite participation, allant de 2 à 5 euros, est également demandée pour les sorties loisirs nécessitant le recours à un transport. Cette participation a principalement pour objectif de s'assurer d'un minimum d'engagement de la part des participants. C'est également un moyen de valoriser leur contribution dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants.

• Coopérations avec les autres acteurs :

- CMS (Centre Médico-Social)
- CCAS (Centre Communal d'Action Social)
- Régie des quartiers
- Pôle emploi
- La Milo
- Afpa

- Pôle microtechnique
- UDAF (ateliers de réflexion sur l'insertion professionnelle des publics précaires)

8.3. Caractéristiques des publics fragilisés touchés par le centre

- Monoparentalité
- Isolement et méconnaissance des normes et codes pour les familles allophones
- Méconnaissance du système français en général (les droits, les obligations...)
- Faible niveau d'études ou accès à la langue pour avoir la capacité d'accompagner leurs enfants dans l'aide aux devoirs
- Précarité économique, sociale et culturelle
- **Les besoins exprimés ou repérés :**
 - Besoin sur les démarches administratives de tous champs de la vie quotidienne
 - Besoin d'être entendu et reconnu dans leurs différences
 - Besoin d'être valorisé
 - Besoin d'être rassuré dans leur rôle de parents
 - Besoin de se sentir utile dans l'accompagnement de l'éducation de leurs enfants
 - Besoin de s'insérer professionnellement
 - Besoin de répit notamment pour les familles monoparentales

8.3.1. Réponses apportées aux besoins des publics fragilisés

L'association répond au besoin des publics fragilisés par l'organisation d'une nouvelle offre d'accueil pour les enfants en situation de handicap en s'appuyant sur les compétences des bénévoles, et organisera à l'avenir des formations avec des dispositifs du médico-social. Nous avons également réalisé une enquête auprès des adhérents pour évaluer le nombre de familles en situation d'aidant familial. Grâce à cette enquête, nous avons pu identifier les besoins spécifiques de ces familles, tels que l'accès à des formations, des activités de répit ou encore des services d'accompagnement.

Nous expérimentons à l'heure actuelle l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Par ailleurs, nous souhaitons organiser régulièrement des actions de sensibilisation à destination du grand public sur la réalité des aidants familiaux et les difficultés auxquelles ils font face. Une des idées serait de créer un café des aidants. Cette action, ainsi que d'autres en cours d'élaboration, permettra de sensibiliser la population mais également d'encourager les personnes concernées à rejoindre notre association pour bénéficier d'un soutien adapté à travers des ateliers thématiques ou des activités de loisirs adaptés.

L'objectif est d'offrir un soutien global aux aidants familiaux et leur permettre de souffler pour qu'ils puissent prendre du temps pour eux. Nous souhaitons développer un soutien d'inclusion citoyenne aux aidants par l'acculturation de nos partenaires de l'Éducation Populaire afin d'améliorer l'accueil de ces nouveaux publics.

En somme, notre association se mobilise pour répondre aux besoins des familles en situation d'aidant familial en proposant des formations, des services d'accompagnement et des actions de sensibilisation. Nous souhaitons ainsi apporter une réponse associative mais également collective à cette réalité quotidienne souvent méconnu et difficile à vivre.

Un travail de prise de contact avec des structures accueillants des publics à spécificités et en cours (AAB, Répit Autisme...).

Réflexion autour des temps et activités à mettre en place ou à remettre en place tel que l'atelier cuisine avec AAB (Association des Autistes de Besançon).

L'Espace de Vie Sociale : un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets (participation et prise de responsabilité par les usagers, les bénévoles, les habitants)

8.3.2. L'organisation de la participation

- **Moyens mis en place pour favoriser la participation des usagers et des habitants :**

Nécessité de réactiver les temps formels avec les familles (Paroles aux parents)

L'objectif de cette année est la mise en place d'un Conseil de Vie Social

L'accueil et la démarche du « aller vers » assurés par le pôle social au quotidien favorise l'implication des habitants sur les activités et projets proposés.

Nous souhaitons également travailler sur le bien-être physique et mental des familles, nous avons d'ailleurs un référent santé dédié à cette mission.

Nous avons programmé un cycle nutrition d'interventions sur la nutrition en collaboration avec le Service Hygiène et Santé de la Ville de Besançon.

- **Moyens mis en œuvre pour maintenir la mobilisation/motivation des bénévoles :**

Il y a plusieurs façons d'intégrer les bénévoles au projet social. Voici le process d'accueil récemment mis en œuvre (septembre 2023) :

- Développer une vision en équipe et en CA sur la place centrale du bénévole, différencier ses missions et ces méthodes d'intervention de celles des salariées.
- Identifier les compétences sur les prestations existantes, repérage des compétences mobilisables pour les projets de développement à venir.
- Expliquer l'organisation institutionnelle, la structure de l'organigramme, et la place du bénévole au sein de l'association.
- Nommer un salarié référent pour aider le bénévole à comprendre ses missions, la structure organisationnelle, les process, les activités, renforcer les compétences spécifiques liées aux problématiques rencontrées selon les publics et les champs d'intervention.
- Organiser la participation aux réunions et formations : cela dans le but d'aider le bénévole à comprendre le fonctionnement de l'organisation et de l'intégrer dans l'équipe. Mais aussi de profiter de son analyse dans le cadre de la politique d'amélioration continue de la qualité, et enfin de profiter d'une analyse non professionnalisée sur les difficultés rencontrées par les adhérents.
- Tisser des liens avec les autres bénévoles, les membres de l'équipe et les participants du projet (externe ou interne). À la suite d'une enquête auprès des bénévoles, il est apparu qu'ils apprécient particulièrement les temps conviviaux avec repas partagés juste après un petit temps de travail ou de formation !
- Les intégrer aux actions collectives du plan de formation
- Faire un suivi régulier pour les aider à rester en contact avec l'organisation en les tenant informés des disponibilités et faire le point sur leur engagement, afin d'intégrer de manière durable le bénévole au projet social d'innovation.

8.4. Regard sur la participation

Domaine * ▼	Niveau de participation (<i>mettre une croix dans les cases correspondantes</i>)				
	Les usagers-habitants sont de simples utilisateurs des activités et services	Les usagers-habitants participent à la mise en œuvre des actions	Les usagers-habitants participent à l'élaboration des actions	Les usagers-habitants participent à l'élaboration des projets	Les usagers-habitants participent à la gestion
Aide aux devoirs	X	X			
	Commentaire : A partir des besoins des parents, élaboration d'outils du CLAS pour les enfants				
Cours de FLE	X				
	Commentaire :				
Atelier cuisine	X	X	X		X
	Commentaire : existant sur atelier cuisine				
Sortie loisirs et culturelles	X	X			
	Commentaire : A développer				
Projets vacances	X	X	X		
	Commentaire : Nous avons discuté avec Echati pour faire participer les parents à des projets de mise en place d'activités lors du séjour accompagné aux Moussières.				

8.5. Concertation et la coordination avec les professionnels

L'Espace de Vie Sociale organise la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou leurs axes d'intervention prioritaires

8.5.1. Situation du partenariat

Les différentes rencontres et actions mutualisées sur le territoire : le travail en réseau a permis de connaître les spécificités de chacun. Toutefois il reste à développer.

Cette connaissance des différents services devrait être facilitée par la mise en place d'un outil commun interactif qui a été évoqué lors de réunions de travail partenarial.

Les acteurs se rencontrent, lors de temps d'échanges instaurés depuis plusieurs années tels que les cafés d'info mais aussi lors de manifestations sur le quartier (Village du Monde, Fête des couleurs, Festival des soupes « Bol bol bol », auparavant il y avait la fête de Planoise, et d'autres manifestations qui impliquaient plusieurs structures et des participants de tout âge.

8.5.2. Rôle joué par le centre en matière d'animation du partenariat local

Partenaire	Domaine d' intervention 1	Fréquence du partenariat 2		Convention Cocher si oui ³	Type de partenariat					
		Pérenne	Ponctuel		MAD locaux, matériel	Information / orientation 4	Réflexion 5	Mise en œuvre 6	Instances de décision 7	Financement
Exemple de partenariat entre un CS et un CCAS	Insertion	X				X	X			
							Échange d'infos à propos des publics, diff rencontrées...			
Les 2Scènes	Ouverture culturelle/ travail sur l'autonomie de l'usage culturel comme pratique		X	X		X	Réflexion sur une programmation adaptée à nos publics			
Le Cirius road trip	Ouverture culturelle/ développement de la confiance en soit		X	X	X					
CMS	Social		X			X		X		X
CAF	Social	X		X		X	X	X		X
CPAM	Social		X			X		X		
Préfecture	Administratif	X	X	X		X	X	X		X

III. TROISEME PARTIE : ÉVALUATION / BILAN DU PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

9. Rappel des axes, objectifs et actions inscrits au contrat de projet

<p style="text-align: center;">AXE 1</p> <p style="text-align: center;">Une action de soutien à la parentalité forte</p>	<p>Objectif opérationnel 1.1 : La Parole est aux parents</p>	<p>Fiche action 1.1.1 : Les inscriptions, une action parentalité forte</p> <p>Fiche action 1.1.2 : Investir les cafés des parents du territoire</p>	
	<p>Objectif opérationnel 1.2 : Les sorties et les activités en familles</p>	<p>Fiche action 1.2.1 : Développer une offre interne</p> <p>Fiche action 1.2.2 : Intégrer les offres partenariales</p>	
	<p>Objectif opérationnel 1.3 : Intégrer la notion d'ouverture citoyenne.</p>	<p>Fiche action 1.3.1 : L'ouverture citoyenne passe aussi par l'animation du quartier de Planoise</p> <p>Fiche action 1.3.2 : Favoriser les actions pour transmettre et faire vivre les valeurs (liberté, égalité, fraternité) et les principes (laïcité, démocratie...) de la République</p>	
	<p style="text-align: center;">AXE 2</p> <p style="text-align: center;">Soutenir les parents dans leur apprentissage du français</p>	<p>Objectif opérationnel 2.1 : Les cours de FLE</p>	<p>Fiche action 2.1.1 : Coordonner l'offre interne avec les bénévoles</p> <p>Fiche action 2.1.2 : Organiser des groupes de niveau</p>
		<p>Objectif opérationnel 2.2 : « Ouvrir l'école aux parents »</p>	<p>Fiche action 2.2.1 : Intervenir au sein de l'école</p> <p>Fiche action 2.2.2 : Coordonner le travail avec « Miroir du Monde »</p>
		<p>Objectif opérationnel 2.3 : Projet mahorais</p>	<p>Fiche action 2.3.1 : Travailler la médiation interculturelle</p> <p>Fiche action 2.3.2 : Intégrer les parents comoriens et mahorais aux cours de FLE</p>
<p style="text-align: center;">AXE 3</p> <p style="text-align: center;">Soutenir les parents dans leurs démarches</p>	<p>Objectif opérationnel 3.1 : Accès au droit</p>	<p>Fiche action 3.1.1 : Développer l'offre écrivain public</p> <p>Fiche action 3.1.2 : Soutenir les parents dans leurs démarches</p>	
	<p>Objectif opérationnel 3.2 : Atelier fracture numérique</p>	<p>Fiche action 3.2.1 : Définir une offre pédagogique et une méthode</p> <p>Fiche action 3.2.2 : Mobiliser les parents</p>	
	<p>Objectif opérationnel 3.3 : Permanence d'accueil social</p>	<p>Fiche action 3.3.1 : Organiser des permanences d'accueil</p> <p>Fiche action 3.3.2 : Accentuer le travail en réseau avec les partenaires institutionnelles (CCAS, CMS...)</p>	

10. Évaluation des projets en termes d'effets et impacts

Points forts : action de soutien à la parentalité renforcé par un accueil quotidien, enquête de besoin et de satisfaction, renforcement des partenariats existants, création de nouveaux partenariats avec le médico-social et le judiciaire, création de logiques de parcours, intégration des politiques publiques et de la ville, intégration de parents au conseil d'administration, création d'un partenariat avec l'IRTS, développement d'action avec les référents RSE des entreprises partenaires (Kéolis, La Poste...), création de groupe de niveau en FLE, mobilisation par les partenaires pour des actions de médiations interculturelles, ouverture d'une permanence écrivains publics diffusé sur tout le territoire bisontin, etc.

Points faibles : Difficulté à trouver des publics pour les ateliers d'accès au droit, difficultés à investir l'ensemble des dispositifs proposés sur le quartier de manière cohérente, nécessité de bien définir les champs d'action frontières avec le médico-social, manque de formations des équipes pour l'accompagnement des personnes vulnérables, coopération parfois compliquée avec certains partenaires chez qui nous venons heurter des problématiques institutionnelles ou des réticences à collaborer, manque de ressources financières pour développer davantage d'actions, difficultés à concilier les besoins et attentes des parents avec les contraintes institutionnelles, manque de visibilité et de reconnaissance de nos actions par les instances politiques et administratives, manque de coordination et communication interne au sein de l'équipe.

Points de développement : Être à l'écoute des problèmes des familles en développant une technique de recueil des besoins plus approfondie, leur apporter des informations sur les services compétents, prendre les rendez-vous, solutionner nous-mêmes certains problèmes pour lesquels nous sommes compétents, mettre à disposition des familles « des écrivains publics » capables de remplir tous types de documents administratifs et autres, d'expliquer le contenu et le sens de courriers divers, etc.

Coordonner dans nos locaux des permanences hebdomadaires de certains Services Sociaux (Maison des Ados, AFEV, PRE, Educateurs de Prévention etc.).

Organiser des réunions/débats pour les familles sur des thèmes choisis, construire pour chaque enfant, un continuum éducatif avec le soutien de la famille et en partenariat avec d'autres associations sportives et culturelles.

Assurer des sorties familiales culturelles, proposer des activités de loisirs pour les familles ou les enfants (vacances en famille, colonies de vacances...).

Identifier et animer des espaces de discussions et de jeux pour les adultes en journée (autour d'un damier, d'un échiquier...).

Proposer aux familles nos ressources et notre savoir-faire par exemple notre salle informatique et les formations associées.

Rechercher des parrains/marraines pour les enfants en difficulté dans le cadre du dispositif « Parrainage de Proximité ».

Contribuer à l'identification des jeunes nécessitant un accompagnement scolaire individualisé à domicile (AFEV), fédérer les acteurs associatifs qui touchent la famille et les jeunes par un travail concerté et en réseau.

En cas d'écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus, veuillez en préciser les raisons dans la case « analyse et commentaires » (problème de diagnostic initial, d'adaptation des moyens, d'évolution importante de l'environnement sur le plan social, économique, politique, etc., problème de développement des partenariats...)

AXE 1

Objectif global : Accompagnement Social

Niveau de réalisation	Non atteint		Partiellement atteint	X	Atteint	X
------------------------------	-------------	--	-----------------------	---	---------	---

Critères d'évaluation :

Le nombre d'inscriptions et de participants aux actions et activités proposées.

Analyse et commentaires :

Réunion d'inscription : l'accueil des nouveaux adhérents se fait systématiquement par la participation à une réunion de présentation des différentes activités proposées par notre association. C'est l'occasion d'identifier les besoins des personnes sur les cours de français pour adultes, sur les besoins en accompagnement numériques, sur les démarches administratives ainsi que sur d'autres besoins plus spécifiques.

Espace parents : nous accordons une grande importance à l'accueil des adhérents afin de favoriser le lien social et l'accompagnement des familles en adéquation avec leurs besoins. Le travail de mise en lien et de confiance, assuré au quotidien par l'ensemble de l'équipe et plus particulièrement par le pôle social sur les permanences du soir ainsi que sur celles d'aide aux démarches administratives, permet ainsi une prise en charge de meilleure qualité. En journée, nos bureaux restent ouverts pour accueillir les diverses sollicitations et demandes sans rendez-vous. Ce choix d'offrir un accès libre à nos espaces favorise un lien de confiance où des problématiques diverses sont évoquées sur ces temps informels. Grâce à cette proximité, nous notons une mobilisation relativement aisée de nos publics lors des animations et activités proposées.

Nous notons plus de 350 passages par an.

Investir le café des parents : un travail de mobilisation s'opère en direction de nos familles pour les encourager à participer aux rencontres thématiques co-pilotées par différents acteurs du quartier dont nous faisons partie. Une dizaine de nos parents participe régulièrement à ces temps d'échanges.

Participation à l'animation vie de quartier : les familles participent activement aux événements et animations proposés sur le quartier (Village du Monde, Festival des soupes, Fête de la citrouille, Fête des couleurs...)

Nous avons par exemple proposé un atelier pains du monde animé par des parents, jeunes et salariés à l'évènement « Bol Bol Bol »

Ces animations de quartier sont très appréciées par nos familles. Il est difficile d'évaluer le nombre de participants sur ces événements mais il est certain qu'elles génèrent un nombre de passages important.

Les sorties et activités familiales : elles sont relativement appréciées et demandées par les familles, plus particulièrement sur les « petites » vacances. Cette année nous avons organisé deux sorties familles, une à la neige malheureusement annulée faute de neige et une en juin au parc de l'Auxois. Nous aimerions pouvoir en proposer davantage afin de satisfaire toutes les demandes. Nous comptabilisons une cinquantaine de personnes par sortie.

Afin de favoriser l'ouverture culturelle, nous profitons d'un programme riche de sorties cinéma, musée et spectacles proposées par nos partenaires (Les 2scènes). La proximité du théâtre de l'Espace permet de travailler l'autonomie des familles qui peuvent investir plus aisément ces lieux sans être accompagnées.

A chaque petite vacances, deux sorties sont proposées et concernent une soixantaine de personnes.

Séjour familles et colonies apprenantes : cette année nous nous sommes associés aux Maisons de Quartiers et Centres Sociaux afin d'emmener les familles sur des séjours accompagnés et en autonomie. Cette action a permis de mutualiser les moyens humains et logistiques et générer une mixité des publics des différents quartiers de Besançon. Pour les familles cela permet le plus souvent un premier accès aux vacances, une parenthèse de répit, notamment pour les familles monoparentales, et, parfois, de rompre l'isolement pour certaines d'entre elles. C'est aussi un vrai tremplin vers les vacances en autonomie.

Par ailleurs, nous avons répondu à un appel à projets pour financer des colonies apprenantes pour nos jeunes adhérents. L'accompagnement sur le montage des dossiers financiers et administratifs a permis l'accès aux vacances de jeunes sur 4 destinations (la Corse, Palavas les Flots, Chaux Neuve et Chaux les Crotenay)

- 12 familles ont été accompagnées sur leur projet soit une cinquantaine de personnes
- 21 jeunes ont été accompagnés pour les colonies apprenantes.

Temps forts avec les familles : chaque année nous organisons deux temps forts avec nos familles, un la veille des vacances de Noël et un deuxième avant les vacances d'été. Ces temps conviviaux permettent une organisation coconstruite avec les adhérents sur l'ensemble de l'organisation (atelier cuisine, spectacles)

C'est l'occasion de valoriser la richesse multiculturelle de notre quartier. Cette année les Comores étaient à l'honneur. Près de 250 personnes ont pu profiter de cette belle fête dans la joie et la bonne humeur.

Nous profitons de cette espace pour mettre en valeur les travaux réalisés par nos jeunes adhérents sur les ateliers culturels.

Environ 250 personnes participent chaque année à cet événement.

Visites civiques et citoyennes : il avait été pensé un programme de visites des institutions en action mutualisée avec la Maison de Quartier, Miroirs du Monde et notre structure. Ce projet n'avait pas pu aboutir pour des raisons organisationnelles, peut-être devrions nous le réactiver en partenariat ou seul (visite de la Mairie, de la Préfecture, caserne des pompiers...), afin que les familles découvrent le fonctionnement de ces institutions et ainsi leur permettre de se familiariser aux actions civiques et citoyennes.

CVS : l'objectif premier de cette année est la mise en place d'un conseil de vie social. Cela dans un esprit de travail de co-construction de projets avec nos adhérents.

Projet mahorais : grâce au financement d'un poste de Médiatrice Familiale orienté public mahorais/comoriens, nous constatons une augmentation de ces publics sur les différentes actions proposées par l'associations.

AXE 2

Le pôle allophone : c'est une structure interne qui fournit un service dédié à un public adulte qui cherche à améliorer son niveau de français. Pour pallier le problème de terminologie, le terme « allophone » se présente comme une alternative au terme « Français Langue Étrangère (FLE) », permettant d'élargir le concept pour toucher également un public d'alphabétisation qui n'est pas couvert par le concept de FLE.

Objectif global : Soutenir les parents dans leur apprentissage au français					
Niveau de réalisation	Non atteint	Partiellement atteint	X	Atteint	X
Critères d'évaluation : Analyse et commentaires :					
Modalités d'inscription aux cours de langue <ul style="list-style-type: none">- Affichage et distribution de flyers annonçant la date de début des inscriptions.- Effectuer les tests de positionnement et préparer les liste de groupes par niveau.- Contact par appel et SMS pour annoncer la date de début des cours.					
Focus sur les actions du pôle allophone en 2022-2023 Les actions menées par ce pôle peuvent être réparties en deux axes, en fonction du lieu d'intervention : les actions internes et les actions externes.					
10.1. Actions internes de l'année 2022-2023 Au niveau interne, le pôle allophone a pu réaliser les missions suivantes :					
10.1.1. « Aide aux devoirs – public allophone » : Poursuivant la mission d'aide aux devoirs de PARI, le pôle allophone offre un soutien particulier aux élèves allophones adhérents. Ce soutien s'adresse aux élèves primo-arrivants ayant effectué moins de 3 ans de scolarité en France. A ce niveau, le pôle allophone a offert un soutien scolaire à 58 jeunes dont 19 primaires, 23 collégiens et 16 lycéens. Sur le site de Bourgogne, le soutien aux élèves allophones incombe aux salariés du pôle allophone, tandis que, sur le site Rembrandt dédié aux lycéens, ce soutien est assuré par des bénévoles.					
10.1.2. Cours de langue : Cette action s'adresse aux adhérents adultes ayant déjà été scolarisés dans leurs pays d'origine. Au cours de l'année 2022-2023, 92 tests de positionnement ont été effectués et un total de 48 adhérents bénéficient d'un cours de FLE d'une durée d'une heure et demie 2 fois par semaine. Ils sont répartis en 3 groupes de niveau débutant, intermédiaire et avancé. Les cours de langue sont dispensés par les bénévoles de l'association PARI. En plus des cours de FLE, le pôle allophone a mis en place un cours d'alphabétisation destiné aux adultes peu ou pas scolarisés. Les 24 bénéficiaires de ce cours montrent la forte demande existante. Nous les avons répartis, en fonction de leur niveau en deux groupes. Nous saluons les partenaires qui orientent ce public vers PARI. Compte tenu de la spécificité du public alphabétisé et du fait que ce cours nécessite une connaissance didactique approfondie des problématiques, cette tâche a donc été confiée à deux formateurs salariés spécialisés dans ce sujet.					

10.1.3. Atelier de préparation au Diplôme Approfondi en Langue Française (DALF) :

Le pôle allophone a proposé un atelier de préparation aux épreuves du DALF à ceux qui souhaitent obtenir une certification de niveau de langue. Cet atelier a été mis en place grâce à l'initiative d'une professeur d'université et le nombre de participants était de 6 adhérents adultes de niveau avancé.

Nous espérons pouvoir réorganiser ce projet et l'intégrer dans nos activités chaque année pour en faire bénéficier des publics de tous niveaux.

10.2. Partenariats externes

Au niveau externe, l'association PARI a deux partenariats externes :

10.2.1. Le dispositif OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants) :

La première action est un partenariat dans le cadre du dispositif OEPRE dans lequel PARI et Miroirs du Monde sont partenaires avec le Collège Diderot. Nous agissons en tant que prestataires pour dispenser des cours de langues aux parents d'enfants scolarisés au collège.

Cette action se déroule au sein de l'établissement avec deux groupes d'une quarantaine de parents qui bénéficient de ce dispositif, soit un groupe pour chaque prestataire.

10.2.2. Le projet Appui en Langue Française (ALF)

La seconde action est un soutien scolaire spécifique ayant pour objectif d'apporter un soutien en langue française aux collégiens mahorais et comoriens des collèges Diderot et Voltaire. Il s'agit de porter un regard particulier sur les problématiques de ce public en ce qui concerne l'acquisition et la maîtrise de la langue de scolarité. En effet, la spécificité de ce public provient du fait que ces élèves présentent des difficultés en français. Ces difficultés ne sont pas prises en charge par le dispositif UPE2A. Pour cette raison, la Préfecture du Doubs a mandaté l'association PARI pour développer et mettre en place un programme visant à améliorer les compétences linguistiques de ce public.

Dans ce cadre, les phases d'identification du public au collège Diderot et de positionnement se sont achevées début juin 2023 où 17 tests d'évaluation ont été effectués. Nous avons pu ainsi identifier 10 élèves en difficulté. Ce projet ALF a démarré à la rentrée 2023-2024, en raison de contraintes d'emploi du temps de l'EPLÉ.

Au cours du mois d'octobre 2023, 15 tests de positionnement supplémentaires ont été effectués et 13 élèves en difficulté ont été repérés, notamment à l'écrit. Au total, 32 tests de positionnement ont été effectués au collège Diderot et 23 élèves en difficulté ont été identifiés et répartis en deux groupes.

AXE 3

Objectif global : Proposer un accompagnement social global en direction des familles

Niveau de réalisation	Non atteint		Partiellement atteint	X	Atteint	X
-----------------------	-------------	--	-----------------------	---	---------	---

Critères d'évaluation :

Nombre de rendez-vous sur les permanences des écrivains publics et nombre de demandes d'accompagnements sur la fracture numérique.

Analyse et commentaires :

Depuis leur création, les permanences d'aide aux démarches administratives, qui ont lieu deux fois par semaine avec deux rendez-vous proposés sur chaque créneau, ne cessent de se développer. D'ailleurs les deux référentes familles sont régulièrement sollicitées sur des temps hors permanences. Le travail accompli par la médiatrice familiale en direction des publics mahorais et comoriens a généré un afflux de demandes de ces publics sur le pôle social.

En parallèle, grâce à un travail axé sur le partenariat avec d'autres structures, avec les établissements scolaires ou avec des institutions, nous ont permis de bénéficier davantage de visibilité et être ainsi identifié comme service d'accompagnement social par des publics non adhérents de notre structure.

L'accès aux droits nécessite de se former régulièrement afin de rester informés des évolutions et modifications des réglementations et lois du champ de l'action sociale. Ainsi, cette année nous avons participé à une formation sur le droit des étrangers mutualisée avec d'autres partenaires et piloté par Miroirs du Monde. Nous poursuivons également notre participation aux webinaires proposés mensuellement par la Caisse d'Allocations Familiales. Dans cet accompagnement, une veille juridique est indispensable.

Les permanences d'aides aux démarches administratives génèrent un impact inattendu dans la mesure où les demandes, au départ assez classiques, cachent parfois des situations familiales plus complexes. Il n'est pas rare d'identifier d'autres problématiques familiales nécessitant un suivi spécifique ou une orientation vers d'autres services ou structures du champ médico-social. Nous notons également des demandes de plus en plus nombreuses sur l'insertion sociale ou professionnelle des parents et plus particulièrement des femmes.

L'accompagnement sur la fracture numérique nécessite un travail de réflexion en collaboration avec les partenaires. Les personnes semblent plus timides à s'engager sur cette action. Les aides ponctuelles leur semblent plus accessibles.

Participation aux journées AVS proposées par la CAF : chaque année nous participons à ces journées dont l'objectif est l'accompagnement des structures de l'Animation de la Vie Sociale dans la conduite et la construction de leur projet social.

11. Bilan au regard des missions et critères d'agrément (analyse et commentaires)

11.1. L'accueil

11.1.1. Temps et lieux d'accueil

Dans l'Espace de Vie Sociale (EVS) PARI, les temps d'accueil des familles en journée est adapté aux besoins et aux contraintes des parents. Cela signifie que les horaires d'accueil sont flexibles et aménagés de manière que les mamans puissent profiter de l'EVS toute la journée.

Les mamans peuvent être accueillies dès le matin et rester, afin de participer aux différentes activités proposées par l'EVS. Elles peuvent aussi échanger avec d'autres parents, bénéficier de conseils ou de soutien si nécessaire, etc. Cela permet aux mamans de passer du temps avec leurs

enfants dans un environnement sécurisant et convivial, tout en favorisant leur épanouissement personnel et leur intégration sociale.

L'axe de développement reste celui de l'accueil des pères aujourd'hui trop informel, il peut être intéressant de prévoir des temps d'accueil en soirée. En effet, certains pères peuvent avoir des contraintes professionnelles ou d'autres engagements en journée, ce qui les empêche de participer aux activités de l'EVS aux mêmes horaires que les mamans. En proposant des accueils en soirée, les pères ont l'opportunité de profiter des services et des activités de l'EVS, de rencontrer d'autres familles et de partager des moments de convivialité avec leurs enfants.

Il est important de prendre en compte les spécificités du quartier prioritaire et des familles qui y résident. Par conséquent, les horaires d'accueil doivent être réfléchis en concertation avec les adhérents, en tenant compte de leurs contraintes, de leurs besoins et de leurs souhaits. Cela permettra d'assurer une meilleure adhésion des familles à l'EVS et de maximiser leur participation aux différentes actions proposées.

11.1.2. Profil des familles

Profil des familles touchées par les actions du centre :

Proportion de mères et de pères parmi les adhérents :

Femme	590	56,00%
Homme	462	46,00%
Total adhérents	1052	100%

Tableau 1 : Nombre d'adhérents

Nombre de familles monoparentales :

68 familles en situation de monoparentalité.

Situation géographique :

ABBANS DESSOUS	3
AVANNE AVENEY	17
BESANCON	961
BEURE	3
BOUSSIERES	2
CHAFFOIS	2
CHATILLON-LE-DUC	2
CHEMAUDIN	2
FONTAIN	3
FRANCOIS	19
FRASNE LE CHATEAU	2
FRASNOIS	7
GRANDFONTAINE	3
JALLERANGE	2
LARNOD	6
MONFERRAND-LE-CHATEAU	3
PELOUSEY	2
RANCENAY	1
SAINT-VIT	4
SERRE-LES SAPINS	8
Total	1052

Tableau 2 : Répartition des adhérents par commune

Catégories socioprofessionnelles des parents :

Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise	2	0.43%
Demandeur d'emploi	90	19.65%
Employé	209	45.66 %
Étudiant	5	1.09 %
Ouvrier	1	0.21 %
Retraité	13	2.83%
Sans Activité (au foyer)	138	30.13 %

Tableau 3 : Catégorie socioprofessionnelle des parents

11.2. Les besoins et demandes des familles

11.2.1. Comment s'organisent la remontée des demandes et le repérage des besoins des familles ?

▪ Au sein du centre :

La proximité, le sourire, la disponibilité, l'écoute, le non-jugement, la confidentialité, contribuent à ce lien de confiance.

S'adapter à leur temporalité et montrer que nous sommes dans une démarche de mobilisation pour trouver des informations et pistes de solutions à leurs demandes.

▪ Auprès des partenaires :

- Temps d'informations et réunions avec les partenaires
- Café des parents
- Café d'info
- Animations vie de quartier
- Réunions diverses et variées proposées par des partenaires (CCAS, UDAF, CAF, CPAM, Direction Vie des quartiers, AFPA, CIDFF, DDCSPP, Médiation Familiale, Groupe Accès aux Droits, Paroles aux Habitants, NPNRU,

11.2.2. Besoins et demandes exprimés par les familles, problématiques repérées

- Démarches Préfecture (une partie importante de nos démarches)
- Logement
- Insertion professionnelle
- CAF, CPAM
- MDPH
- Projets vacances
- Recherche professionnels tels que des orthophonistes
- Médiation scolaire
- Compréhension des codes sociaux
- Cours de français
- Sports
- Loisirs

11.2.3. Réponses apportées

- Formation des bénévoles écrivains publics (CAF, CPAM, Groupe accès aux droits)
- Participation à des projets d'insertion professionnelles (« Mesdames, osons les métiers de la Microtechniques »)
- Identification et orientation vers des dispositifs existants

11.3. La coordination des actions, les partenariats

▪ Au sein du centre :

La coordination des actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre sont réalisées par :

- Le partage et retours des actions lors de réunion de service
- La mise en place d'un outil informatique partagé pour les prises de rendez-vous sur les démarches administratives
- La mise en place de réunions avec les écrivains publics (échanges sur les questions et difficultés rencontrés lors des permanences, programmation des plannings des permanences)
- La communication par le biais d'un groupe signal pour communiquer des informations sur la nature des demandes et des informations diverses et variées, indisponibilités, échanges de service...)
- La réunion de coordination hebdomadaire

La référente famille se positionne au cœur de la structure, elle est identifiée et reconnue par les adhérents, la majorité des informations transitent par la référente famille, inscriptions, prise de rdv pour les permanences, proximité le soir sur le temps de l'aide aux devoirs.

▪ Après des partenaires :

Partenaire	Fréquence du partenariat ¹		Convention Cocher si oui ²	Type de partenariat				
	Pérenne	Ponctuel		MAD locaux, matériel	Information / orientation ³	Réflexion ⁴	Mise en œuvre ⁵	Financement
Exemple de partenariat entre un centre et la PMI	X				X	X		
Maison de Quartier	X		X	X	X	X		

MDM	X			X	X	Échanges d'informations, orientation des publics, Projets communs	X	
Établissements scolaires	X		X		X	Échanges sur des problématiques autour de la scolarité	Café des parents, école ouverte, entretiens pour échanger sur des situations particulières	
							Aide à l'inscription	
							Aide pour les demandes de bourses	
CCAS	X				X	Participation aux rencontres annuelles proposées par le CCAS (co construction de leur projet social, participation à lundisociable)	Nous assurons le lien avec le service social du CCAS pour les publics isolés ou âgés.	
UDAF	X					Participation à des ateliers de réflexions sur l'insertion professionnelle des populations précaires		

AFL	X				X	Partenaire financier important dans le projet des séjours familles	Accompagnement administratif pour déclencher des aides financières à l'ANCV, indispensables pour contribuer à une baisse importante du reste à charge des familles	X
Mission Locale	X				X	Partenariat sur des projets et sur l'information, l'orientation et l'accompagnement des publics jeunes		
Pôle emploi	X				X	Travail partenarial sur l'insertion professionnelle		
Régie des quartiers	X					Travail partenarial sur l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus fragiles		
Juste Ici	X				X	Partenaire culturel	X	
ADDSEA	X				X	Travail partenarial d'information et d'orientation des publics	Ils nous orientent notamment les demandes d'aides aux démarches administratives	

CMS	X				X	Travail partenarial régulier sur nos publics communs	Information, orientation, demande d'aide financière pour les projets vacances	X
CAF	X				X	Partenariat financier, d'informations et de formations	X	X
CPAM	X				X			
Préfecture	X				X	X	X	X
MDA	X				X	Partenaire pour l'information et l'orientation sur des problématiques autour de l'adolescence	X	

11.4. La participation des familles

11.4.1. L'organisation de la participation

▪ Moyens mis en place pour favoriser la participation des parents :

Ces dernières années le covid et l'engagement de la référente famille sur une formation longue en médiation familiale a impacté la feuille de route. Nous avons fait le choix de maintenir les missions les plus urgentes. A la rentrée 2023 et avec l'appui de la Conseillère en Économie Sociale et Familiale arrivée sur la mission famille orienté communauté mahoraise/comorienne, nous avons réactivé et mis en place un programme avec et pour les familles et avec l'ensemble de l'équipe (atelier cuisine, activités créatives, sorties culturelles et loisirs, organisation de temps conviviaux...).

▪ Moyens mis en œuvre pour maintenir la participation des parents :

Un groupe WhatsApp est actif depuis la période covid, ce groupe nécessite une mise à jour.

Il me semblerait intéressant d'ouvrir une page Facebook afin de diffuser informations et événements de l'association.

11.4.2. Regard sur la participation :

Niveau de participation des parents (mettre une croix dans les cases correspondantes)				
Les parents sont de simples utilisateurs des activités et services	Les parents participent à la mise en œuvre des actions	Les parents participent à l'élaboration des actions	Les parents participent à l'élaboration des projets	Les parents participent à la gestion
X	X			

11.5. Les liens entre parents et enfants

11.5.1. Épanouissement des parents et des enfants :

Les parents et les enfants qui ont participé aux actions de l'EVS ont connu des évolutions positives. Ils ont gagné en confiance en eux, en compétences parentales et en connaissance des ressources du territoire (clubs sportif, lieux de loisirs, institutions...). Les parents ont également montré une meilleure compréhension des besoins émotionnels et développementaux de leurs enfants. Ils ont amélioré leurs compétences en matière de communication et de gestion des conflits familiaux (Intervention de la Maison de l'Ado, Enquête sur l'école, entretiens individuels, médiation scolaire, médiation avec le médico-social...). Les enfants ont montré une amélioration de leur comportement, de leurs motivations sur le travail scolaire et d'un développement de l'estime de soi et la confiance en soi (ateliers expression artistique, atelier cirque, atelier lecture à voix haute, ateliers débats...)

Les actions les plus bénéfiques ont été celles qui ont favorisé l'interaction entre les parents et les enfants, comme les ateliers de jeux de société, de lecture en famille, de cuisine, des sorties culturelles et de loisirs, des séjours familles, etc. Ces activités ont renforcé les liens familiaux et ont permis aux parents d'apprendre à soutenir le développement de leurs enfants de manière ludique et éducative. Les séances de conseils individuels avec des professionnels ont également eu un impact significatif. Ces temps ont offert aux parents un espace sûr pour exprimer leurs préoccupations et recevoir des conseils personnalisés (Cafés des parents copilotés par plusieurs acteurs du quartier, temps informels dans l'espace accueil du soir...)

Nous avons également recueilli des témoignages et des retours des parents à travers des entretiens individuels et des groupes de discussion. Les parents s'expriment volontiers sur les sujets, car ils sont fiers des progrès qu'ils ont réalisés et reconnaissants pour le soutien reçu. Ils voient l'importance de leur participation aux actions proposées dans l'amélioration de la vie de leur famille.

11.5.2. Renforcement de la cohésion intra-familiale :

Les séjours familles semblent apporter de la cohésion familiale dans la mesure où parents et enfants ont l'opportunité de partager des activités qu'ils n'auraient pas faites en autonomie. Il en est de même pour les sorties cinéma proposées à chaque petites vacances.

Dans ma fonction de référente familles en devenir de médiatrice familiale, il m'arrive de m'investir dans les relations familiales afin d'apaiser des conflits et restaurer des liens. Je m'appuie sur des outils pour faire de l'approche médiation.

11.6. Les liens entre familles

Les relations entre les parents et les familles ont évolué de différentes manières en fonction des actions mises en place. Certaines initiatives ont renforcé les liens familiaux en favorisant la communication et le partage, tandis que d'autres ont pu entraîner des tensions et des conflits.

Parmi les actions les plus bénéfiques, on peut citer la mise en place de programmes de soutien aux parents, tels que des groupes de parole ou des séances de conseils éducatifs (pair-aidance). Ces initiatives permettent aux parents de se sentir soutenus et accompagnés dans leur rôle parental, favorisant ainsi des relations plus harmonieuses au sein de la famille. Les parents peuvent échanger leurs expériences, partager leurs préoccupations et trouver des solutions aux problèmes rencontrés. Ces actions ont souvent pour conséquence de renforcer les relations entre les parents, en leur donnant la possibilité de travailler ensemble sur les questions éducatives.

Les actions axées sur le renforcement des liens familiaux et la solidarité ont également eu des effets positifs. Par exemple, des activités familiales, telles que des sorties, des jeux ou des repas partagés, créent des moments de convivialité et de complicité, renforçant ainsi les liens entre les membres de la famille. De plus, des programmes d'appui aux familles en difficulté, tels que l'accès à des services de soutien psychologique, financiers ou d'accès aux droits, peuvent contribuer à réduire les tensions et à renforcer les solidarités au sein de la famille.

Cependant, il est important de souligner, que dans certains cas, des éléments extérieurs peuvent influencer sur les relations familiales. Par exemple, des politiques économiques, entraînant des difficultés financières et sociales pour les familles qui peuvent aller jusqu'à générer des tensions et des conflits. De même, des ruptures de solidarité au sein de la famille peuvent résulter de politiques discriminantes, comme la langue ou les origines sociales ou ethniques, pouvant conduire à l'exclusion d'institutions sociales de certains membres de la famille.

Nous mettons un point d'honneur à être à l'écoute des besoins et des attentes de chacun, en favorisant la participation active des personnes et des familles. Ceci permet de construire ensemble des solutions adaptées et pérennes, tout en favorisant leur autonomie et leur bien-être.

En résumé, notre approche basée sur l'individualisation de la prise en charge et sur l'identification et le renforcement des compétences familiales nous permet d'intervenir de manière adaptée et efficace auprès des personnes et des familles que nous accompagnons.

11.7. Les liens familles/institutions

Nous sommes identifiés par les familles et les institutions comme relais pour faire le lien et la médiation entre elles.

Nous répondons de manière adaptée aux besoins de chaque institution ou famille avec qui nous travaillons. Nous nous engageons à identifier et à valoriser les compétences familiales existantes, afin de les renforcer et de favoriser le développement des relations.

Notre approche individualisée nous permet de travailler en étroite collaboration avec les structures et les familles concernées, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs aspirations. Nous prenons en compte les différents facteurs de vulnérabilité ou d'exclusion sociale auxquels elles font face, afin de proposer des interventions pertinentes et efficaces.

Ainsi nous nous appuyons sur les compétences repérées dans notre réseau, afin de valoriser la collaboration avec d'autres acteurs du domaine médico-social, médical ou éducatif. Ceci nous permet d'enrichir notre prise en charge et de proposer des solutions globales et durables pour les personnes que nous accompagnons. Nous nous appuyons par exemple sur les ressources proposées par la Ville comme la Référente Santé.

Moyens mis en place pour favoriser les relations entre les familles et les institutions

Nous avons programmé l'organisation de réunions régulières entre les familles et les institutions pour favoriser le dialogue et l'échange.

Mise en place de groupes de travail composés de représentants des familles et des institutions pour discuter des problématiques et des besoins spécifiques.

Création de groupes de parole entre parents, animés par des professionnels, pour aborder des sujets tels que l'éducation, la parentalité, etc.

Mise en place d'ateliers de formation pour les familles afin de les aider à mieux comprendre le fonctionnement des institutions et à y prendre une place active.

Sensibilisation des professionnels aux différentes cultures et traditions présentes au sein des familles, afin de mieux les comprendre et d'adapter leurs pratiques.

Mise en place d'un suivi individualisé pour les familles, afin de les accompagner dans leurs démarches administratives, éducatives, etc.

Utilisation d'outils de communication adaptés aux familles, tels que des newsletters, des sites internet, des réseaux sociaux, etc., pour les informer et les impliquer dans la vie de l'institution.

12. Pistes de travail

Au regard de l'évaluation et du bilan, quels éléments vous semblent intéressants à retenir pour le prochain projet ?

- Impliquer les parties prenantes dès le début du projet afin de favoriser une participation active et diverse. Cela peut être fait en organisant des réunions de consultation, en sollicitant directement les opinions et suggestions des publics cibles, ou en créant des groupes de travail mixtes incluant des salariés, des bénévoles et des adhérents.
- Mettre en place un suivi régulier des actions existantes et identifier les domaines qui nécessitent une amélioration ou une réorientation. Cela peut être fait en instaurant des mécanismes de suivi tels que des indicateurs de performance ou des tableaux de bord. Pour évaluer les évolutions, nous souhaitons mettre en place plusieurs outils comme des questionnaires pré- et post-programme pour mesurer les changements de connaissances et de compétences des parents.
- Créer un outil d'évaluation des actions qui permette d'évaluer de manière objective et systématique les résultats, l'impact et l'efficacité des actions. Cet outil peut inclure des indicateurs quantitatifs et qualitatifs, des méthodes de collecte de données et d'analyse, ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation périodiques tout en veillant à les adapter les outils au niveau de compréhension de nos publics (questionnaire en ligne accompagné par le référent multimédia).

- Favoriser l'apprentissage organisationnel en partageant les enseignements tirés des évaluations et des bilans avec l'ensemble de l'équipe et en encourageant une réflexion critique sur les pratiques et les stratégies. Cela peut être fait en organisant des sessions de réflexion collective, des formations internes ou des échanges informels entre les membres de l'équipe.
- Adapter en permanence les actions en fonction des résultats des évaluations et des besoins des publics pour maximiser l'impact et la pertinence du projet. Cela peut impliquer une flexibilité dans la planification et la mise en œuvre des actions, ainsi qu'un dialogue continu avec les parties prenantes pour s'assurer que les actions répondent aux attentes et aux besoins réels.

IV. QUATRIEME PARTIE - LES RESSOURCES INTERNES DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

13. Les ressources humaines

13.1. Les salariés

Intitulé du poste	Identité	Contrat (CDI, CDD...)	ETP annue l	Ancienneté dans le poste	Niveau qualification Formation/diplôme
Directeur	François ANGIULLI	CDI	1	1 an	DEES, CAFERUIS, Master MOSSS
Coordinateur Allophone	Heissam ABDALLA	CDD Adulte Relais	1	10 mois	Master FLE, Doctorat Science de langage
Coordinateur EVS	Sabah ABDOUNI	CDI	1	7 ans	Baccalauréat, BTS Action commerciale, DEMEF
Coordinateur primaire collège	Severine DROUHOT	CDI Adulte Relais	1	6 ans	Master Biologie
Coordinateur Lycéen	Ahmed KERDYE	CDI	1	17 ans	Doctorat Physique, Chimie
Référente FLE	Gaëlle SICARD	CDD Adulte Relais	1	6 mois	Master FLE
Référente Famille	Echati SOUMAILA	CDD Adulte Relais	1	8 mois	DECESF
Référente collège	Anne-Lise VUILLEMIN	CDD Adulte Relais	1	3 ans	Licence Histoire
Référent collège	Pascal BROUSSEAUD	CDD Adulte Relais	1	1 an	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
Chargé de communication/ Référent lycéen	Ismar OBRADOVAC	CDD Adulte Relais	1	7 mois	Communication
Gestionnaire multimédia	Romain LAMBOLEY	CDI	1	3 ans	Licence professionnelle Marketing & de la Communication des Organisations du Spectacle, de l'Événementiel et des Loisirs

Référent primaire	Julie GUARDADO	CDD Adulte relais	1	3 ans	Baccalauréat
Médiatrice poste	Lynda DJERBAL	CDD	1	2 ans	Baccalauréat
Médiatrice poste	Naila HAMMAD	CDD	1	8 mois	Baccalauréat
Agent d'entretien	Fatmire OSMANI	CDI	0.8	9 ans	Inconnu

- **En cas de changement(s) de directeur(trice) au cours de la dernière période, merci d'expliquer pourquoi (départ volontaire, licenciement...) :**

À la suite du départ de l'ancienne directrice fin 2021, une nouvelle directrice a été recrutée au mois de mars.

Sont très vite apparues des divergences importantes entre le CA et la directrice, sur le plan de la mise en œuvre du projet associatif ainsi que sur la stratégie managériale de l'équipe des salariés.

Tout cela a conduit à un accord de rupture conventionnelle signée au mois de septembre.

- **Formations suivies par les salariés affectés à la fonction pilotage au cours de la dernière période d'agrément :**

Le Conseil d'Administration a lancé une réflexion sur le futur poste de direction, tant sur les diplômes exigés que sur le salaire proposé. Ce qui a abouti à l'embauche d'un nouveau directeur positionné sur un poste cadre et sur un échelon de la grille salariale en adéquation avec sa formation, CAFERUIS, MASTER MOSSS.

- **En cas de mouvements importants parmi les salariés « autres fonctions », au cours de la dernière période, merci d'expliquer pourquoi (départs volontaires, licenciements...) :**

À la suite du climat social dégradé, deux salariés (la secrétaire et le référent collégiens) ont présenté leur démission.

La référente FLE, arrivée en fin de contrat adulte relais a quitté l'association, embauchée par l'éducation nationale.

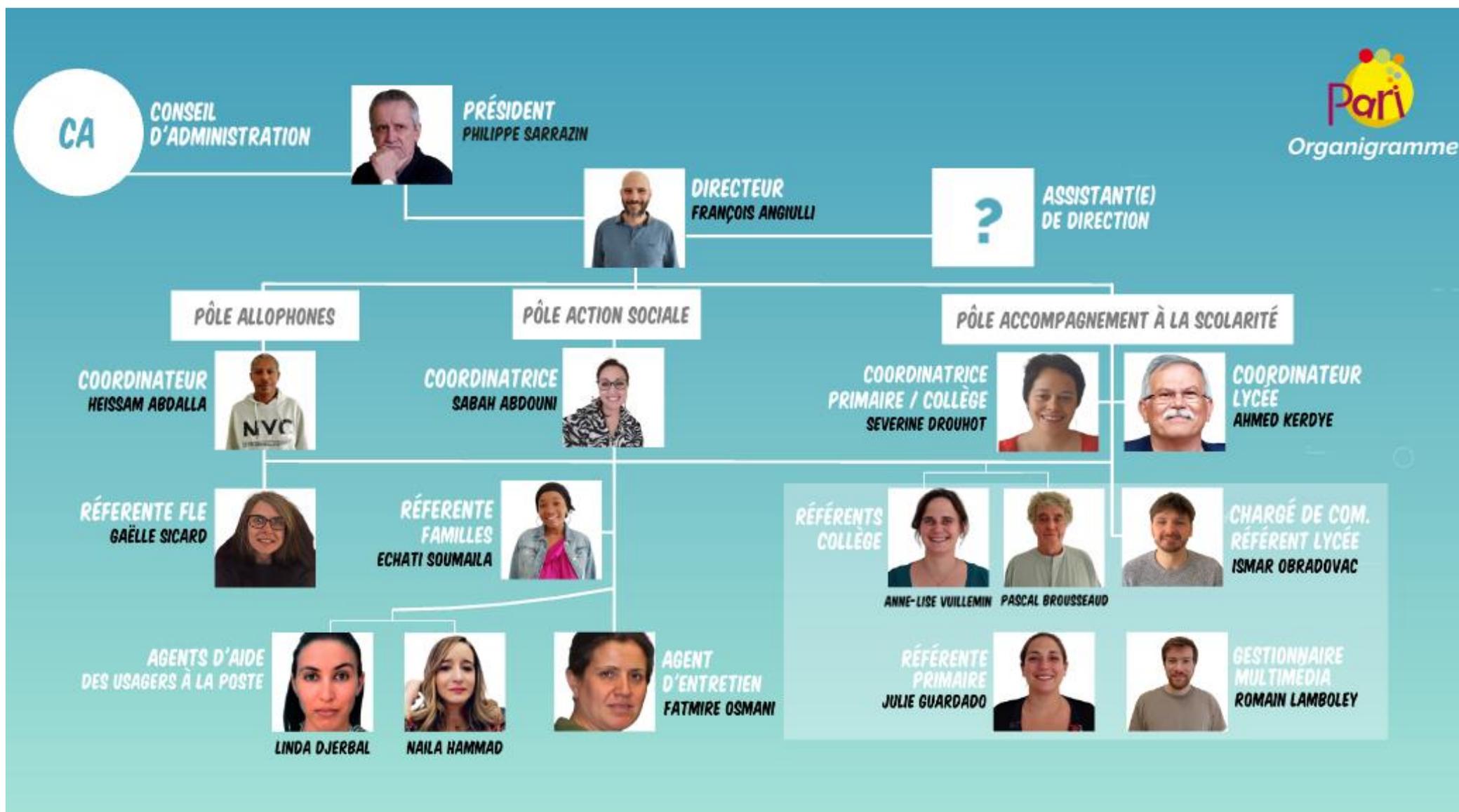
- **Formations suivies par les salariés au cours de la dernière période d'agrément :**

Les salariés de formation universitaire et conformément au cahier des charges Adulte Relais seront accompagnés sur des formation qualifiantes de branche : DEME, BPJEPS...

- **Adéquation entre le profil des salariés (formation, expérience...) et les postes occupés. En cas d'inadéquation, veuillez préciser les solutions envisagées au cours du nouveau projet (formation, changement de poste...) :**

Formation accompagnement adulte relais, formation tuteur service civique, formation sur la demande d'asile, formation DEMF (diplôme d'état médiatrice familiale).

13.2. Organigramme



13.3. Les bénévoles

3	Primaire	Collège	Lycée	FLE	Ecrivain public	Sorties	Compétences interne	Compétences externe
4		x arabe						
5	x			x	x	x	- Matières scientifiques - S.V.T	- Professeur de français - Lycée professionnel - Suivi, orientation et stage - EDD
6		X					- Matières scientifiques - S.V.T	- Ingénieur énergie - Lettre de motivation, CV - Recherche de stage - Réflexion d'études après diplômes - RSE - Faire des visites d'entreprises pour les jeunes
7		X					- Toutes les matières sauf les langues	- Mécanique soudure - Gestion de projet
8							- Toutes les matières sauf les langues	- Institutrice d'école primaire - Formation pour la recherche d'emploi pour les allophone - Lettre de motivation, CV.
9							- Mathématique - Physique chimie - Anglais	- Dessin - Peinture - Jardinage - Espagnole
10							- Français - Anglais - Italien - Histoire et géographie	- Avocate - Droit du travail
11							- Français	- Directeur d'un institut médicoéducatif.

14. Les modalités de pilotage du projet

14.1. Le fonctionnement des instances

Instances : CA, bureau, comité d'établissement, conseil d'habitants, comité d'usagers, commissions...

Nombre de personnes et composition : administrateurs élus, élus municipaux, CAF, MSA, Département, bailleurs sociaux, salariés, bénévoles, usagers, habitants...

Nb de personnes et composition	Rôle/responsabilité de l'instance	Calendrier/fréquence des RDV
Conseil d'administration		
19 administrateurs : 14 membres élus par l'AG 1 élu municipal 1 représentant de l'UDAF 1 représentant EN 1 représentant de la CAF 1 représentant de la Ligue de l'enseignement	1. Définit et valide les grandes orientations, le projet... 2. Définit les moyens de mise en œuvre : personnel salarié, budget... Suit et contrôle la bonne mise en œuvre du projet. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'association et faire ou autoriser tous actes et opérations relatifs à son objet à l'exception de ceux statutairement réservés à l'Assemblée Générale.	1 fois tous les 2 mois
Réunion de Bureau		
Composé de 7 membres issus du CA 1 président 1 trésorier 1 secrétaire 2 vice-présidents 2 référents	Le Bureau assure la gestion courante de l'association entre deux réunions du Conseil d'Administration. Il veille à l'exécution des délibérations prises par le Conseil et l'assemblée Générale et prépare les travaux du Conseil.	1 fois tous les 2 mois
Réunion de direction		
Directeur + Coordinateurs	Organisation des actions transversales, Point RH (Recrutement, Plan de formation, Gestion des absences), point investissement, reporting CA, réponse à appel à projet.	1 fois toutes les 2 semaines le mardi 10-12 h
Réunion de coordination		
Coordinateurs et médiateurs par pôle	Coordination des activités, et des projets en cours.	1 fois toutes les semaines le jeudi matin 10-12 h

Réunion de suivi		
Coordinateurs, médiateurs par pôle, référent famille, parrain bénévole	Coordination des actions éducatives, point sur les besoins en accompagnement scolaire.	1 fois toutes les semaines le jeudi matin 10-12 h
Réunion Conseil Social des Adhérents		
2 Élus salariés 2 Élus bénévoles 4 Élus parents 4 Élus jeunes	Organisation de la vie associative, maillage avec la démarche citoyenne et participative du territoire.	1 fois par trimestre

14.2. Le rôle du/de la président(e) et du/de la directeur(trice)

1. Le Président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Avec l'accord du Conseil d'Administration, il représente l'association en justice pour défendre les intérêts de celle-ci. Il convoque et préside l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration et le Bureau. Il lit le rapport moral. Il décide, sur proposition du Directeur, de l'embauche et du licenciement des salariés permanents après accord du Bureau de l'association. Il veille à la bonne exécution de décisions prises par l'assemblée générale et le Conseil d'Administration. Il est assisté en toutes choses par les Vice-présidents qui le remplacent en cas d'empêchement.
2. Le directeur met en œuvre les décisions du conseil d'administration de favoriser le développement de l'association dans le respect du projet associatif et éducatif. Il est chargé de mettre en place les moyens nécessaires à la réalisation des diverses actions et activités de l'association dans le respect des textes en vigueur et des attentes des adhérents, dans la stratégie de l'intérêt local. Le conseil d'administration décide des embauches, le directeur est à la charge du recrutement.

15. La dimension économique

15.1. Zoom sur le budget N-1

BUDGET 2023

Budget GLOBAL 2023		Début : janvier 2023 Fin : décembre 2023	
Nom de l'action : PARI			
CHARGES (en euros)	TOTAL	PRODUITS (en euros)	Total
I. Charges directes affectées à l'action	575300	I. Ressources directes affectées à l'action	575300
60 - Achats sous-total :	18500	70 - Vente produits finis, prest. Serv. & marchandises sous-total :	112600
601/602 - Achats stockés, matières et fournitures		706 - Participation directe des familles	10000
604 - Prestations de services	7000	706400 - Prestation entretien des locaux	200
60x - Sous total autres fournitures (6061 à 607)	11500	708260 - Manifestations	
6061 - Fourniture non stockable (Eau, gaz, électricité)		706311 - Prestation La Poste	98200
6062 - Produits d'entretien	1000	70631 - Autres à préciser : Prestations OEPRE + UDAF	4200
6063 - Fourniture d'entretien et de petit équipement	2500	74 - Subventions d'exploitation sous-total :	453600
6064 - Fournitures administratives	3500	Etat : Total des sollicitations Etat dont :	269000
6068 - Autres matières et fournitures	4500	7401 - Crédits Contrat de Ville (CGET)	50000
6085 - Achats de marchandise		7401 - Crédits d'intervention Contrat de Ville (CGET), Projet Mahorais	35000
61 - Services extérieurs sous-total :	9100	7411 - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	3000
613 - Locations mobilières et immobilières	2500	741 - Crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (F.I.P.D.)	
614 - Charges locatives	3000	741 - Crédits du Centre National pour le Développement du Sport (C.N.D.S.)	
618 - Documentation	500	741 - MILDECA	
616 - Assurance (MAIF)	3100	741 - Caisse des Dépôts et Consignations	
		741 - Agence Régionale de Santé	
		740 - Agence de Services et de Paiement SCV	4000
		741 - Agence de Services et de Paiement	169900
		741 - Autre ministère - préciser : FONJEP	7100
		741 - Autre ministère - préciser :	
		Région Franche-Comté Total des sollicitations Région dont :	
		742 - Subvention de fonct. Général -	
		742 - Emploi tremplin	
		742 - Direction de la Formation Tout au Long de la vie	
		742 - Autres - précisez : Aide à l'emploi associatif INV	
		742 - Autres - précisez : Aide à l'emploi associatif FONCT	
		Département du Doubs Total des sollicitations Département dont :	7000
		743 - Subvention de fonct. général - précisez la/les délégation(s)	
		741 - Subvention spécifique Contrat de Ville	7000
		743 - Crédits d'insertion	
62 - Autres services extérieurs sous-total :	31600	743 - Autres à préciser :	
621 - Indemnités SCV et formations SC	2500	C.A.G.B : Total des sollicitations C.A.G.B. dont :	20000
622 - Personnel extérieur et honoraires	19500	746 - Subvention de fonct. Général - précisez la/les délégation(s)	20000
623 - Publicité et publications, relations publiques	1000	7421 - Crédits Contrat de ville	
625 - Déplacements, missions et réception	3000	7421 - Crédit Contrat de Ville, 2ème programmation	
62x - Sous total autres services (624 à 629)	5600	746 - Direction E.E.A. - Mission Emploi Insertion	
624 - Transport de biens et transport collectif du personnel	2000	746 - Autres à préciser :	
626 - Frais postaux et télécommunication	3000	Ville de Besançon : Total des sollicitations Commune dont :	19900
627 - Services bancaires et assimilés	300	7442 - Subvention de fonct. Général - DVQ	18000
628 - Autres services extérieurs divers	300	7442 - Crédits Contrat de ville - Direction Education	1900
629 - Rabais, remises et ristournes sur autres serv. ext.		7442 - Stratégie Territoriale de Prévention de la Délinquance	
63 - Impôts et taxes sous-total :	16700	7442 - Contrat Educatif Local	
631 - Impôts et taxes sur rémunération		7442 - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	
6311 - Taxes sur les salaires	13700	7442 - Contrat Enfance Jeunesse (Violet Jeunesse)	
6333 - Formation professionnelle (OPCO)	3000	7442 - Fonds d'Intervention Culturel	
64 - Charges de personnel sous-total :	494900	7442 - Fonds d'Accès aux Sports	
641 - Rémunération du personnel	370000	7442 - Subvention spécifique complémentaire	
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	103900	7442 - Autres(s) à préciser : FPH	
647 - Autres charges sociales		Caisse d'Allocations Familiales du Doubs Total Sollicitations CAF :	137700
648 - Autres charges de personnel (AST+ KDO+INDEMNITES RC)	21000	7452 - C.A.F. - Subvention de Fonctionnement et/ou Contrat de ville	137700
65 - Autres charges de gestion courante		706 - C.A.F. - Fonds National Parentalité (REAAP)	
		706 - C.A.F. - Fonds Publics et Territoires	
66 - Charges financières		7431 - C.A.F. - Prestation de service (PSO, ALSH, CLAS, ACF, AG)	
		ASP	
67 - Charges exceptionnelles sous-total :	500	Autres organismes sociaux - préciser :	
67 - Charges exceptionnelles		Fonds Européens Total Fonds Européens :	
68 - Dotation aux amortissements	4000	748 - F.S.E.	
6811 - Dotation aux amort. des immo. corpo.	4000	748 - FEDER	
		748 - Autres à préciser :	
		Autres aides, dons ou subventions affectées (Fondation, sponsor, réserves parlementaires, etc.)	
		Précisez l'organisme :	
		Fonds propres de l'association Total Fonds Propres :	9100
		75 - Autres produits de gestion courante (produit exceptionnel) Dons	9100
		76 - Produits financiers	
		7711 - Subv. Invest. - C.A.F. quote part virée au résultat	
		7772 - Subv. Invest autres quote part virée au résultat	
		78 - Reprise sur provision	
II - Charges indir. affectées à l'action sous-total :		II. Ressources Indirectes affectées à l'action	
691 - Charges fixes de fonctionnement		TOTAL DES PRODUITS sous-total :	575300
692 - Frais financiers		86 - Contributions volontaires en nature	124700
TOTAL DES CHARGES sous-total :	575300	864 - Personnel bénévole	93600
86 - Contributions volontaires en nature	124700	862 - Prestations en nature	
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaire)		861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	31100
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	31100	861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériel)	31100
862 - Prestations effectuées gratuitement		860 - Dons en nature (alimentaire, vestimentaire, autres)	
864 - Personnel bénévole	93600	TOTAL DES PRODUITS	700000
TOTAL DES CHARGES	700000		

15.2. Évolution du résultat au cours des 3 dernières années

Compte de résultat 3 ans	2022	2021	2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	951	2 081	1 783	
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	114 032	106 611	104 010	109 017
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs	330 050	316 103	304 808	154 127
Concours publics et subventions d'exploitation	305 363	308 024	292 219	154 127
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	16 687	4 579	8 993	
Mécénats	8 000	3 500	3 598	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 262	1 538	1 386	
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits			2 541	116 076
TOTAL I	450 295	426 334	414 528	379 220
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	64 498	42 047	55 160	50 237
Aides financières		1 300		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 599	6 635	5 408	2 803
Salaires et traitements	305 006	299 892	273 424	270 691
Charges sociales	86 666	71 852	62 570	63 971
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 176	3 098	4 637	2 935
Dotations aux provisions				
Report en fonds dédiés				
Autres charges				
TOTAL II	463 945	424 825	401 199	390 637
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-13 650	1 509	13 329	-11 417
PRODUITS FINANCIERS				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	534	534	521	781
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements				
TOTAL III	534	534	521	781
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placements				
TOTAL IV				
2 – RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	534	534	521	781
3 – RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-13 116	2 043	13 850	-10 636
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	1 750	6 003	2 205	243
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL V	1 750	6 003	2 205	243
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2 004	803	235	1 115
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux dépréciations				
TOTAL VI	2 004	803	235	1 115
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-254	5 200	1 970	-872
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	452 579	432 871	417 254	380 244
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	465 949	425 627	401 434	391 752
EXCÉDENT OU DEFICIT	-13 370	7 243	15 820	-11 508
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	31 099	31 099	30 140	29 320
Prestations en nature				9 137
Bénévolat	70 200	70 200	75 600	92 430
TOTAL	101 299	101 299	105 740	130 887
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuites de biens	31 099	31 099	30 140	29 320
Prestations en nature				9 137
Personnel bénévole	70 200	70 200	75 600	92 430
TOTAL	101 299	101 299	105 740	130 887

15.3. Évolution prévisionnelle pour les 4 ans à venir

Budget prévisionnel 2023 CLAS

16. Les moyens matériels et logistiques

16.1. Moyens matériels et logistiques dont dispose le centre

L'EVS dispose de biens immobiliers (tables, chaises, bureaux), de 20 ordinateurs pour les bénéficiaires, et de 16 ordinateurs portables et de 3 PC pour les salariés.

16.2. Perspectives de développement

Un projet de réhabilitation des locaux avec mise aux normes accessibilité et environnementales, a été initié par la Municipalité d Besançon. Des locaux seront mis à disposition durant la durée des travaux. Les travaux devraient débuter en septembre 2024.

V. CINQUIEME PARTIE - LE NOUVEAU PROJET

17. La démarche d'élaboration du projet

17.1. Tableau de présentation de la démarche

Instances et contenu	Calendrier /	Pilote / animateur	Personnes impliquées
	Nombres de séances		
Copil EVS	1	François ANGIULLI (Directeur)	Responsable CMS, Responsable CCAS, Directeur de la maison de Quartier, Conseillère Technique CAF, Chargé de mission pour le Quartier Planoise Grand Besançon, Président La Ligue de l'Enseignement 25, Président PARI.
Groupe de travail famille	1 séance par trimestre avec mise en place d'un CVS (Conseil de Vie Social)	Sabah ABDOUNI (Coordinatrice EVS)	En interne : Des salariés et des bénévoles En externe : Des parents
Groupe de travail santé	2	Pascal BROUSSEAUD (réfèrent santé)	En interne : Sabah ABDOUNI/ Echati SOUMAILA/ Pascal BROUSSEAUD/ Ismar OBRADOVAC En externe : SHS DE LA VILLE
Groupe de travail animation	2	Anne-Lise Vuillemin	Ligue de l'enseignement, ensemble de l'équipe salarié, UFOLEP, Associations sportives de quartier
Groupe de travail bénévole	3 rencontres sur l'accès aux droits avec les écrivains publics	François ANGIULLI (Direction)	En interne : Les salariés
	Rencontres trimestrielles de l'ensemble des bénévoles (convivialité et formations thématiques)	Sabah ABDOUNI (Coordination EVS)	En externe : MDQ/MDM/France Bénévolat
Groupe de travail pôle EVS	Réunions de coordination 1 mardi /2	Les coordinateurs des 3 pôles (Familles/CLAS/ Allophone)	En interne : Les coordinateurs avec la direction
			En externe : possibilité d'inviter des partenaires en fonction des thématiques abordées.
Groupe de travail pôle Allophone	2	Coordinateur Pôle Allophone	Equipe Allophone, Direction, Chargé de communication
Groupe de travail pôle	2	Coordinateur Pôle	Equipe Allophone, Direction, Chargé de communication
Accompagnement Scolaire		Accompagnement scolaire	

17.2. Regard / remarques sur la démarche d'élaboration du projet, a posteriori

Le travail de réflexion et d'élaboration coconstruit avec les équipes permet de mobiliser et motiver l'ensemble des personnes concernées par les projets. Ainsi chacun pourra se montrer proactif et se sentir davantage concerné. C'est aussi une manière efficace de donner du sens au travail accompli ou à accomplir sur le terrain. La méthode préalable à chaque groupe de travail consistait à recueillir les idées des bénévoles et les besoins des adhérents.

Nous avons cependant rencontré des difficultés à les mobiliser sur les groupes de travail.

18. Les problématiques et priorités retenues pour le projet

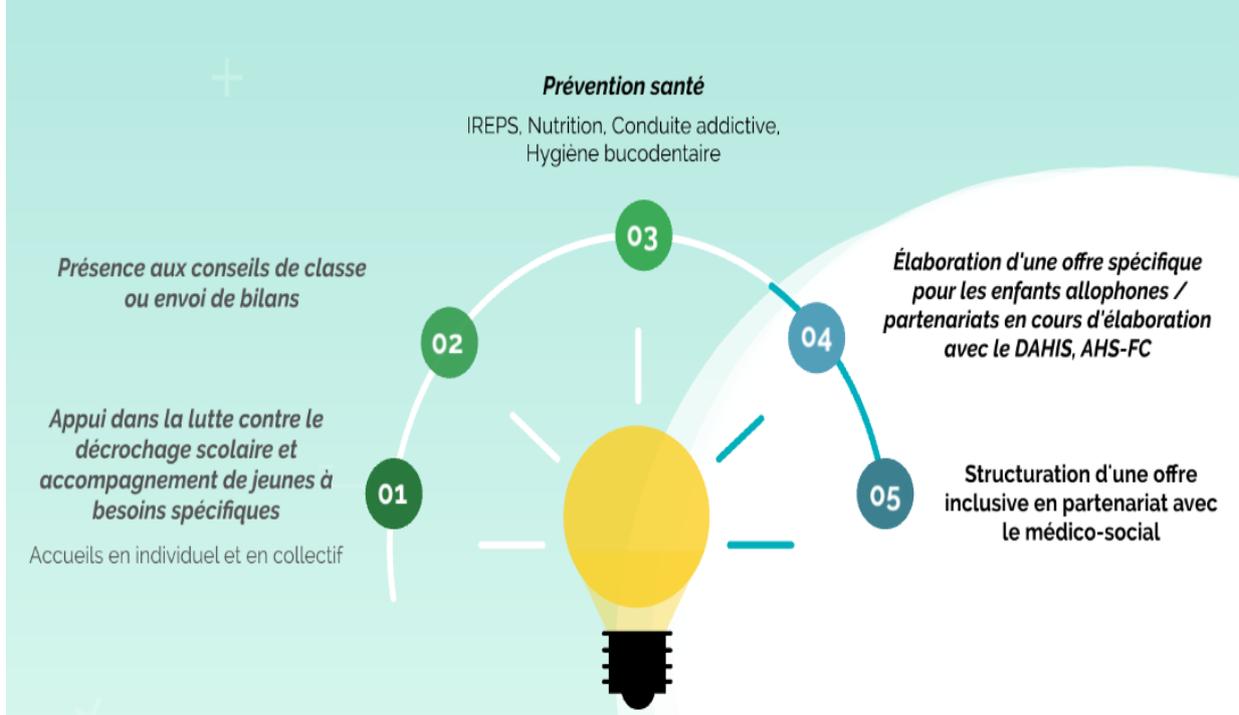
En lien avec l'évolution des politiques publiques en faveur de la désinstitutionnalisation, nous avons repris des actions non réalisées pour les réactualiser en fonction des éléments contextuels précités, Cela nous permettra de mettre notre action au cœur des axes d'innovation portés par le COG de la CAF. Nous souhaitons développer une offre aux aidants familiaux afin de répondre à l'ensemble des problématiques nouvelles qui viennent impacter directement le climat familial, et l'insertion des jeunes que nous suivons.

Projet – Accompagnement à la scolarité

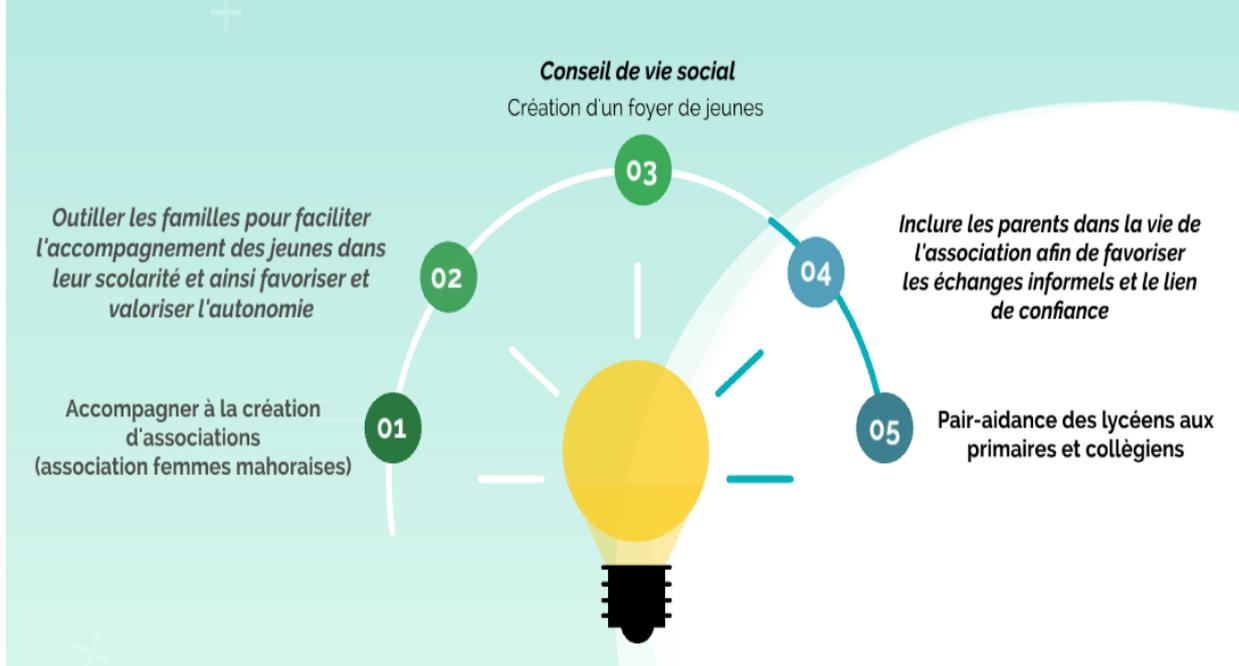
<p style="text-align: center;">AXE 1</p> <p>Penser logique de parcours entre les différentes associations</p>	<p>Objectif opérationnel 1.1 : Repenser les prestations d'accompagnement à la scolarité par territoire</p>	<p>Fiche action 1.1.1 : Faire un état des lieux de la ressource CLAS Planoisiennes</p> <p>Fiche action 1.1.2 : Organiser le partenariat avec les écoles de proximité</p>
	<p>Objectif opérationnel 1.2 : Organiser des actions transgénérationnelles</p>	<p>Fiche action 1.2.1 : Faire un état des lieux des associations de loisirs adultes</p> <p>Fiche action 1.2.2 : Organiser des activités communes en fonction de l'objet de chaque association</p>
	<p>Objectif opérationnel 1.3 : Organiser l'accompagnement individualisé</p>	<p>Fiche action 1.3.1 : Organiser l'accompagnement individualisé au sein de PARI</p> <p>Fiche action 1.3.2 : Organiser l'accompagnement individualisé à domicile</p>
<p style="text-align: center;">AXE 2</p> <p>Accompagner les politiques de désinstitutionalisation</p>	<p>Objectif opérationnel 2.1 : Accompagner le virage inclusif en milieu scolaire</p>	<p>Fiche action 2.1.1 : Repérer les jeunes en situation de handicap chez nos adhérents</p> <p>Fiche action 2.1.2 : Investir les ESS des écoles accompagnant des enfants en situation de handicap suivi par PARI</p>
	<p>Objectif opérationnel 2.2 : Accompagner les enfants en situation de handicap en interne</p>	<p>Fiche action 2.2.1 : Former les bénévoles et les salariés au handicap</p> <p>Fiche action 2.2.2 : Organiser un process d'accueil en soirée des enfants handicapés</p>
	<p>Objectif opérationnel 2.3. : Développer une offre de territoire</p>	<p>Fiche action 2.3.1 : Accompagner les partenaires associatifs dans l'accueil de jeunes en situation de handicap</p> <p>Fiche action 2.3.2 : Organiser l'accompagnement du domicile aux activités de quartier</p>
<p style="text-align: center;">AXE 3</p> <p>Décliner une offre EDD</p>	<p>Objectif opérationnel 3.1 : Proposer des contenus dédiés</p>	<p>Fiche action 3.1.1 : Former les équipes à la pédagogie EDD</p> <p>Fiche action 3.1.2 : Organiser une offre EDD en interne</p>
	<p>Objectif opérationnel 3.2 : Organiser les partenariats avec les écoles labialisées E3D</p>	<p>Fiche action 3.2.1 : Faire le lien avec les professeurs référents et les élus EDD jeunes</p> <p>Fiche action 3.2.2 : Développer des actions croisées</p>
	<p>Objectif opérationnel 3.3 : Développer un offre RSE</p>	<p>Fiche action 3.3.1 : Former les jeunes à la démarche RSE</p> <p>Fiche action 3.3.2 : Mettre en stage les jeunes en formation dans les entreprises partenaires</p>

19. Projet « animation globale et coordination » (Axes, problématiques, objectifs et actions, indicateurs d'évaluation)

I. AXES DE DÉVELOPPEMENT - STRUCTURATION DE NOUVEAUX MODÈLES D'INTERVENTIONS



II. AXES DE DÉVELOPPEMENT - DÉVELOPPER L'OFFRE PARTICIPATIVE ET LE POUVOIR D'AGIR (EMPOWERMENT)



Projet – Animation collective famille

<p style="text-align: center;">AXE 1 Renforcer le partenariat avec le médico-social, et le judiciaire.</p>	<p>Objectif opérationnel 1.1 : Renforcer le partenariat avec les institutions</p>	<p>Fiche action 1.1.1 : Organiser des groupes de travail avec le CCAS</p> <p>Fiche action 1.1.2 : Organiser des groupes de travail avec le CMS</p>
	<p>Objectif opérationnel 1.2 : Renforcer le partenariat avec le judiciaire</p>	<p>Fiche action 1.2.1 : Organiser des groupes de travail avec le SPIP et élaborer des modèles d'intervention</p> <p>Fiche action 1.2.2 : Organiser des groupes de travail avec la PJJ et élaborer des modèles d'intervention</p>
	<p>Objectif opérationnel 1.3 : Définir un projet santé</p>	<p>Fiche action 1.3.1 : Organiser des actions communes avec la ville</p> <p>Fiche action 1.3.2 : Organiser des actions communes avec la psychiatrie</p>
<p style="text-align: center;">AXE 2 Développer une offre pour les aidants familiaux</p>	<p>Objectif opérationnel 2.1 : Développer une offre de séjours adaptés</p>	<p>Fiche action 2.1.1 : Lister les accueils de vacances pour aidant familiaux</p> <p>Fiche action 2.1.2 : Lister les accueils « séjour famille » pour personnes en situation de handicap</p>
	<p>Objectif opérationnel 2.2 : Accompagner les aidants familiaux</p>	<p>Fiche action 2.2.1 : Créer un café des aidants</p> <p>Fiche action 2.2.2 : Aider les aidants familiaux dans leurs démarches administratives</p>
	<p>Objectif opérationnel 2.3 : Favoriser le répit du quotidien pour les aidants familiaux</p>	<p>Fiche action 2.3.1 : Lister les familles en situation d'aidant familial.</p> <p>Fiche action 2.3.2 : Organiser l'accueil des personnes vulnérables au sein de l'Association PARI</p>
<p style="text-align: center;">AXE 3 Organiser une participation active des résidents.</p>	<p>Objectif opérationnel 3.1 : Identifier les domaines qui nécessitent une amélioration ou une réorientation en matière de contenu et de modèle d'intervention</p>	<p>Fiche action 3.1.1 : Organiser des temps de consultation en Conseil Social Adhérents</p> <p>Fiche action 3.1.2 : Mettre en place un suivi régulier des actions existantes auprès des adhérents</p>
	<p>Objectif opérationnel 3.2 : Impliquer les parties prenantes dans l'écriture de règlement de fonctionnement</p>	<p>Fiche action 3.2.1 : Favoriser l'apprentissage organisationnel en organisant une réflexion critique sur les retours adhérents en réunion d'équipe</p> <p>Fiche action 3.2.2 : Écrire le règlement intérieur en Conseil Social de Adhérents</p>
	<p>Objectif opérationnel 3.3 : Impliquer les parties prenantes à la démarche projet</p>	<p>Fiche action 3.3.1 : Impliquer les bénéficiaires dans le Conseil Social des Adhérents à être force de proposition pour les activités</p> <p>Fiche action 3.3.2 : Impliquer les adhérents dans la vie associative (présence an AG, vote etc...)</p>

20. Projet « familles » (Axes, problématiques, objectifs et actions, indicateurs d'évaluation)

I. AXES DE DÉVELOPPEMENT - OUVERTURE ET DIVERSIFICATION DES OBJECTIFS

